SOMMAIRE

PARTIE I

01	PRESNTATION DE LA SIAME	P 01
02	ACTIVITE ET RESULTAT 2015	P 02
03	PARTICIPATIONS	P 11
04	ACTIONNARIAT	P 13
05	ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	P 14
06	HISTORIQUE DE LA VALEUR « SIAME » SUR LE MARCHE BOURSIER Mai 2015 – Avril 2016	P 17
07	AFFECTATION DU RESULTAT	P 17
08	ELEMENTS SUR LE CONTRÔLE INTERNE	P 20
09	PRÉSENTATION DU GROUPE SIAME	P 23
10	RÉALISATIONS DU GROUPE SIAME EN 2015	P 24

PARTIE II

01	RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	P 27
02	RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	P 30
03	ETATS FINANCIERS	P 34

PARTIE III

01	RAPPORT GENERAL DU COMMUSAIRE AUX COMPTES	P 65
02	ETATS FINANCIER CONSOLIDES	P 68
	BILAN	P 68
	ETAT DE RÉSULTAT	P 70
	ETAT DE FLUX DE TRÉSORERIE	P 71
	MÉTHODE ET PRINCIPE DE CONSOLIDATION	P 74
	NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	P 75

PARRTIE IV

01	PROJET DE RÉSOLUTIONS	P 89

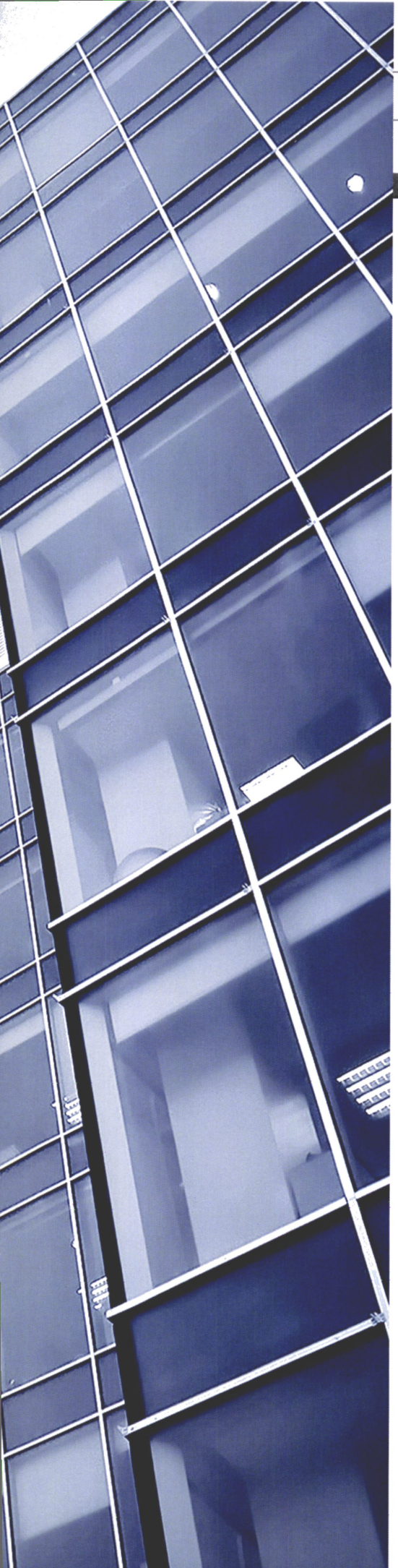

01 PRESENTATION DE LA SIAME

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Électriques **SIAME** est une société anonyme créée le 12 mai 1976 par la « **STEG** » dans le cadre de la loi 74/74.

L'activité de la société consiste à fabriquer et commercialiser du matériel et de l'appareillage électrique (compteurs, disjoncteurs, tableaux d'éclairage, accessoires de ligne, interrupteurs domestiques, lampes économiques etc.) et généralement, le montage des pièces détachées pouvant constituer tout appareillage électrique ou électronique.

Jusqu'au mois de juin 1998, le capital de la « **SIAME** » était détenu à concurrence de 72 % par la Société Tunisienne d'Électricité et du Gaz. Par décision de la « **C.A.R.E.P** » en date du 4 mai 1998, le bloc de contrôle de 51 % a été cédé à la Société Tunisienne d'Équipements **STEQ**.

Dans le cadre de sa privatisation, il a été convenu, suivant la décision de la « **C.A.R.E.P** » du 6 mai 1999, de procéder à la vente de 20% du capital soit 137 500 actions au profit de la société « **Al Mal Al Kuwaiti Company K.S.C** » et de 23.1% du capital, soit 159 048 actions, par voie d'Offre Publique de Vente.

A compter du 1er Juin 1999, la valeur « **SIAME** » a été admise au premier marché de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis.

Le capital social de la société a connu au cours des dernières années des augmentations successives, la dernière datant de 2004 a porté le capital à la somme de 14 040 000 DT.

En réponse à une demande introduite en date du 26 octobre 2009 par Mr Mohamed Hedi Ben AYED agissant de concert avec des personnes physiques et morales, dans les conditions de l'article 6 nouveau de la loi n°94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et de l'article 166 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, le Conseil du Marché Financier, en application de l'article 6 nouveau susvisé, a autorisé l'opération d'acquisition de 7 505 357 actions soit 53,46% du capital de la société. Le prix de cession était de 1,3 DT par action de nominal 1 DT.

02 ACTIVITE ET RESULTAT 2015

2.1 EXPOSÉ SUR L'ACTIVITÉ ET LES RÉSULTATS DE LA SIAME

2.1.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le Chiffre d'Affaires arrêté au 31 Décembre 2015, a atteint la somme de 27 899 KTND contre 27 895 KTND, une année auparavant, soit une légère évolution de 4 KTND. La stagnation du Chiffre d'Affaires, s'explique en majeure partie par le recul des ventes à la STEG, quand bien même les ventes sur les marchés Local Privé et Export ont évolué de respectivement +15.4% et +8%.

EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2014/2015

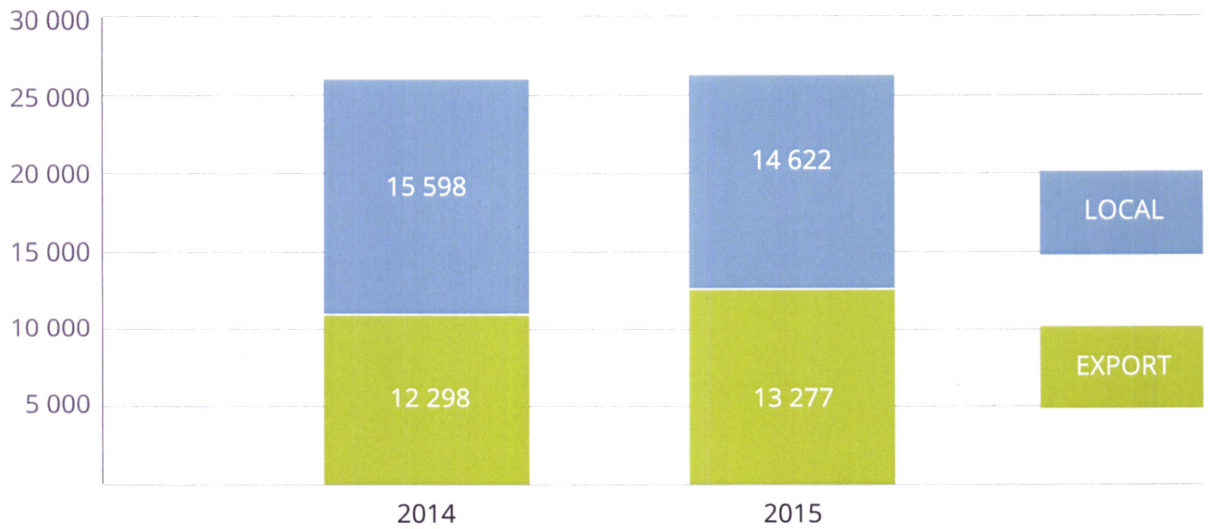

RÉPARTITION DES VENTES PAR MARCHÉ EN 2015

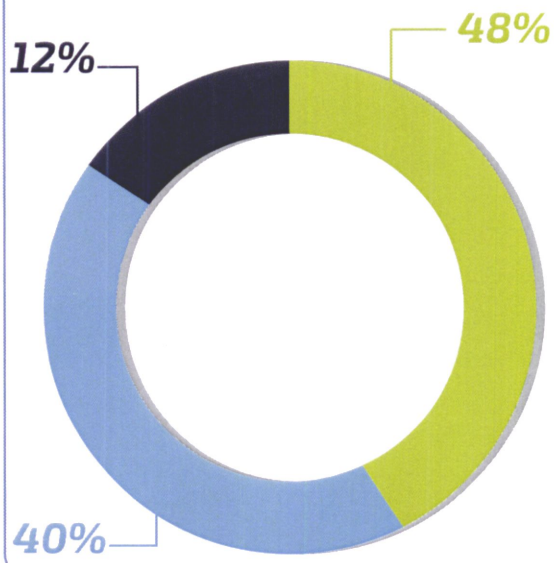

EXPORT 13 277

LOCAL 11 086

STEG 3 536

L'analyse des ventes de l'exercice 2015 par marché nous permet de constater ce qui suit :

Le marché export demeure la première destination des produits de la SIAME avec 48 % des ventes totales.

Les ventes sur le Marché Local Privé représentent 40 % des ventes totales contre 34% en 2014.

Les ventes à la STEG représentent 12% des ventes totales contre 21% en 2014

MIX DES VENTES PAR GAMME

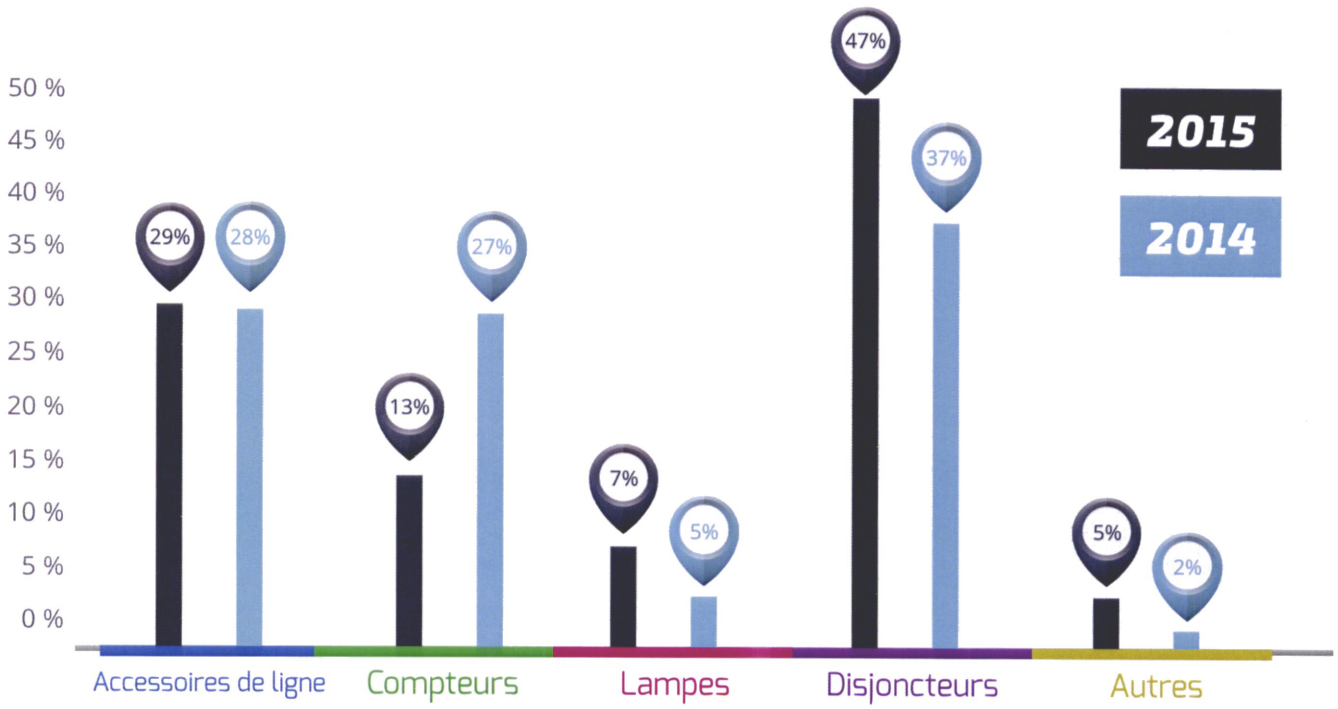

MARCHÉ LOCAL PRIVÉ

Les ventes sur le marché Local Privé, ont enregistré une progression consistante de +1 478 KTND, passant ainsi de 9 608 KTND en 2014 à 11 086 KTND en 2015. Cette évolution s'explique par l'amélioration des ventes des gammes Disjoncteurs et Lampes Economiques, qui ont progressé de respectivement 14,8% et 26,2%.

L'évolution des ventes sur le marché local privé s'explique par :

- L'adaptation d'une politique commerciale plus agressive
- Une meilleure cadence de visite des clients.
- Extension de notre réseau de distribution.
- Une meilleure agressivité commerciale en termes de prix et de disponibilité des produits.

MARCHÉ DE LA STEG

L'année 2015, a en outre été marquée par un fort recul des ventes à la STEG. Les facturations à la STEG, sont passées de 5 990 KTND en 2014, à 3 536 KTND en 2015, soit -2 454 KTND ou -41%. La baisse des ventes à la STEG, s'explique essentiellement par, la baisse des ventes de Compteurs et de tableaux, dont le total est passé de 2 490 KTND en 2014 à 1 589 KTND en 2015, soit -901 KTND ou -36% et par le recul des ventes de la gamme Accessoires de Ligne, dont les ventes ont reculé de -990 KTND passant ainsi de 2 684 KTND en 2014 à 1 694 KTND en 2015, soit -36,9. Les ventes de Disjoncteurs ont aussi accusé un repli, passant de 811 KTND en 2014 à 252 KTND en 2015, soit un écart négatif de 559 KTND ou -68,9%.

En somme, le faible volume des commandes de la STEG et la livraison totale des commandes antérieures ont accéléré la régression des ventes des trois gammes, Compteurs & Tableaux de Comptage, Accessoires de Ligne et Disjoncteurs.

MARCHÉ EXPORT

Les ventes à l'export ont enregistré pour leur part une progression de +8,0% soit +980 KTND. Cette progression provient essentiellement de l'évolution des ventes sur le marché Irakien, qui sont passées de 2 441 KTND en 2014, à 5 057 KTND en 2015, soit + 2 616 KTND ou +107,2%. Aussi, les ventes sur les marchés Algérien, Marocain, et Malien, ont enregistré des taux de progression assez soutenus, de respectivement 21,2%, 37,5% et 218,4%.

La répartition des exportations par destination se présente comme suit :

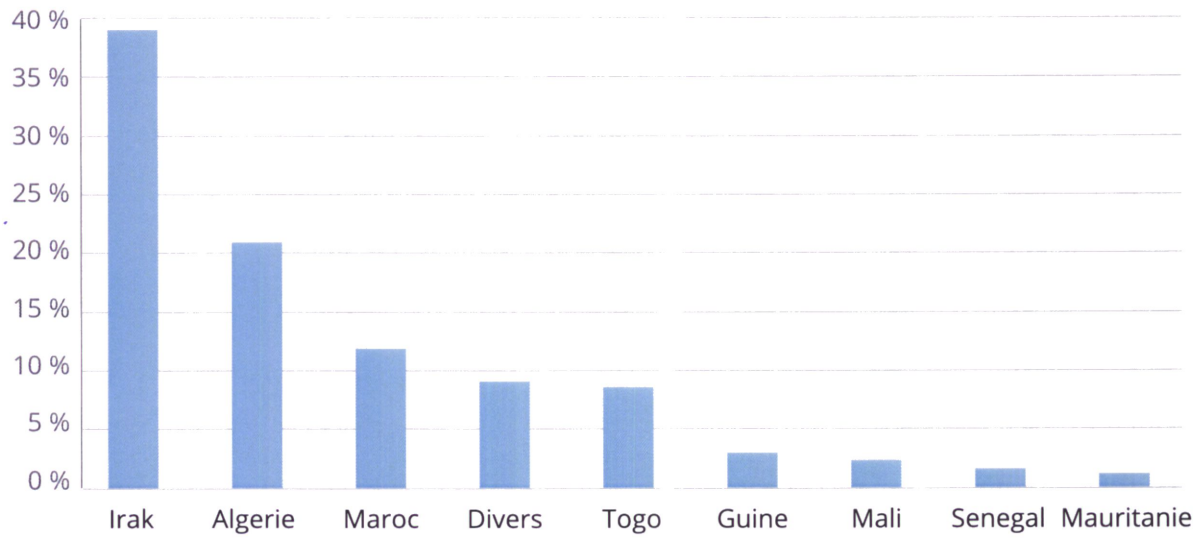

En conclusion, la répartition des ventes entre Marché Local et Export donne les proportions suivantes :

Marché Local : 52,4%	Export : 47,6%

La régression des ventes à la STEG et l'évolution des ventes à l'Export, ont boosté la part du Marché Export qui passe ainsi de 44,3% en 2014 à 47,6% en 2015, gagnant ainsi 3,3 points de pourcentage dans la structure des ventes globales et se rapprochant ainsi du niveau cible de 50%.

2.1.2 PRODUCTION ET MARGE BRUTE

La valeur de la production a atteint au terme de l'exercice 2015, 27 561 KTND contre 28 470 KTND une année auparavant, soit -909 KTND ou -3,2%. Durant l'exercice 2015 la production a été orientée essentiellement vers la satisfaction des commandes des clients (Export, STEG et Privés Locaux) et en second lieu, à la constitution d'un stock tournant de produits finis pour les articles à forte rotation.

A ce titre, la variation des stocks de produits finis et des encours au terme de l'exercice 2015 a été de -338 KTND, contre +575 KTND au 31 Décembre 2014.

La baisse de la production et la variation négative des stocks de produits finis et des encours, nous a permis aussi de baisser le niveau global des stocks (hors provisions), qui a baissé de 370 KTND, pour nous permettre d'améliorer le niveau des Besoins en Fonds de Roulement (BFR) d'autant.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION & DE LA MARGE BRUTE

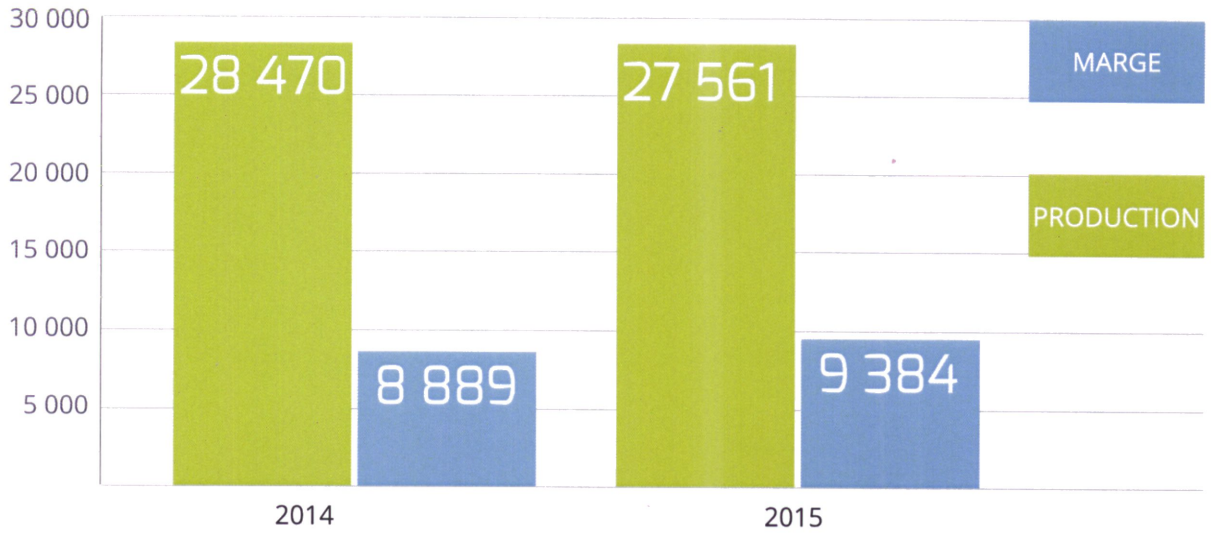

Par ailleurs, la Marge sur Coûts Matières, a enregistré une amélioration sensible de 1,8 point de pourcentage, pour atteindre 9 384 KTND au 31 Décembre 2015, soit un taux de 33,6% du Chiffre d'Affaires, contre 8 888 KTND au terme de l'exercice 2014 et un taux de 31,8%.

L'amélioration de la marge brute en 2015, s'explique essentiellement par :

La dépréciation relative de la parité de l'Euro, principale monnaie d'échange pour la SIAME, VS Dinar Tunisien. Ainsi, le cours moyen des achats en Euro tout au long de l'exercice 2015, a été de 2,161130 Dinars, contre 2,254845 Dinars en 2014, soit -4,5%.

La baisse des cours de certaines matières premières et notamment les matières plastiques (Polyamide, Polycarbonate, Polystyrène etc.).

La négociation de meilleures conditions d'achat avec nos deux principaux fournisseurs de composants électriques GE et LS.

La négociation d'un nouveau barème de ristourne plus avantageux avec notre fournisseur GE, ce qui nous a permis d'augmenter de 42% le montant de la ristourne par rapport à son niveau au 31/12/2014. Ainsi, le montant de la ristourne au titre de l'exercice 2015, a atteint la somme de 333 KTND, contre 234 KTND au terme de l'exercice 2014.

2.1.3 ÉVOLUTION DES CHARGES

La stagnation du chiffre d'affaires, le recul du niveau de la Production de -3,2% et la baisse des achats consommés, n'ont pas été sans incidence sur l'évolution du niveau des charges d'exploitation et notamment celles liées aux Matières Premières & Consommables, dont le montant a atteint au terme de l'exercice écoulé la somme 18 515 KTND contre 19 007 KTND en 2014, soit -492 KTND ou -2.6%. Cette baisse s'explique par, la baisse des coûts des principaux intrants, l'appréciation de la parité du Dinar par rapport à la principale monnaie d'échange à savoir l'Euro. Par ailleurs, les autres charges d'exploitation ont enregistré pour leur part une évolution maîtrisée de +145 KTND, passant ainsi de 6 603 KTND en 2014 à 6 748 KTND en 2015, soit +2,2%.

L'évolution des charges d'exploitation hors Matières Premières & Consommables se présente comme suit :

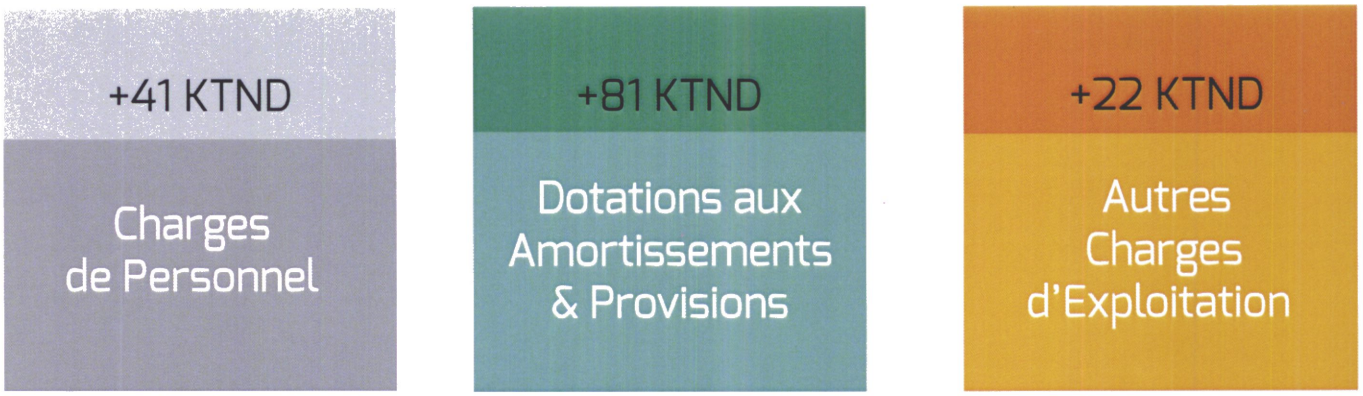

On constate d'après ces détails, que le principal écart provient de l'évolution de la rubrique Dotations aux Amortissements & Provisions, qui a évolué de +81 KTND (+8,7%), conséquence de la constatation d'une provision pour risque clients de 136 KTND et d'une provision pour dépréciation de stocks de 76 KTND. D'autre part les Dotations aux Amortissements pour Immobilisations Corporelles ont accusé une baisse de 90 KTND .

2.1.4 SOCIAL

La SIAME a clôturé l'exercice 2015 avec un effectif total permanent de 231 agents contre 230 agents en 2014. Vu le rythme d'évolution de l'activité en 2015, l'effectif permanent de la SIAME est demeuré presque stable +1 agent enregistré au niveau du collège Exécution et qui correspond à l'engagement d'un nouvel agent contractuel.

La répartition des effectifs par catégorie socio-professionnelle donne la ventilation suivante :

CATÉGORIE	PERMANENTS	CONTRACTUELS	STAGIAIRES	TOTAL
Cadre	25	9	2	36
Maîtrise	33	3	2	38
Exécution	151	6	0	157
Total	**209**	**18**	**4**	**231**

On constate d'après cette répartition que le taux d'encadrement demeure inchangé aux alentours de 16%, alors que la catégorie Exécution représente 68%. A la lumière de ces chiffres, on constate aussi que la catégorie Exécution représente la majeure partie de l'effectif (2/3), alors que les catégories Maîtrise et Cadre représentent l'autre (1/3) .

RÉPARTITION DES EFFECTIFS AU 31/12/2015 PAR CATÉGORIE & TYPE D'ENGAGEMENT

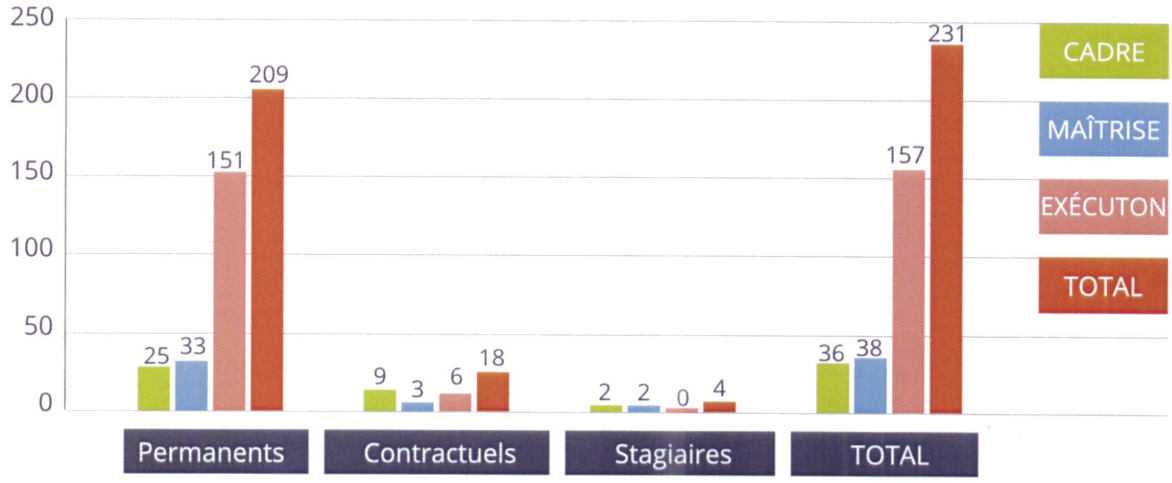

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR TRANCHE D'ANCIENNETÉ AU 31/12/2015

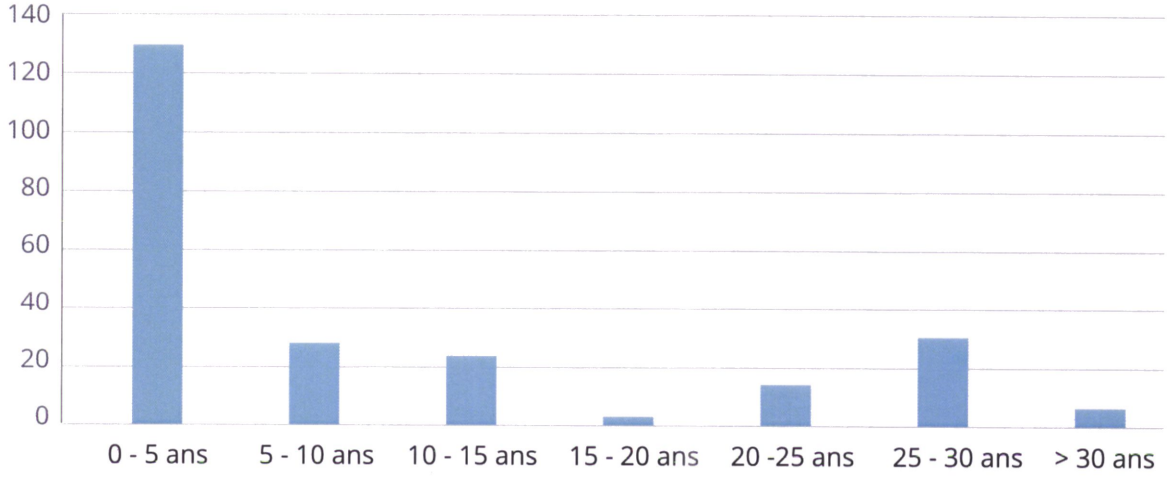

La répartition de l'effectif par tranches d'ancienneté montre que 56,7% de l'effectif ont une ancienneté comprise entre 0 et 5 ans, ce qui témoigne de la politique adoptée par la société pour rajeunir les effectifs et renforcer le niveau d'encadrement.

Exprimé en termes de chiffre d'affaires par agent, chaque agent a contribué dans la réalisation du chiffre d'affaires à hauteur de 121 KDT en 2015, soit la même contribution que celle réalisée en 2014.

2.1.5 INVESTISSEMENTS

Les investissements engagés en 2015 ont atteint la somme de 1 372 KTND répartis comme suit :

Immobilisations incorporelles : 232 KTND	Immobilisations corporelles : 1 140 KTND

Les investissements en immobilisations corporelles réalisés en 2015 ont porté essentiellement sur l'acquisition de nouveaux moyens de production pour l'atelier Injection Plastique (2 presses d'injection) et deux nouveaux bancs de test pour le Laboratoire Contrôle Qualité & Réception Technique.

Le détail des investissements entrepris en 2015 se présente comme suit :

Matériel de Production : 337 KTND	Matériel de Laboratoire : 403 KTND
Aménagement & Agencement : 160 KTND	Projet Compteur à Prépaiement : 232 KTND
Equipements Mécaniques : 50 KTND	Divers : 180 KTND

2.1.6 RÉSULTAT DE L'EXERCICE

L'exploitation de l'exercice 2015, s'est soldée par un résultat bénéficiaire net de 2 130 KTND, soit une évolution de +257 KTND ou +13,7% par rapport à l'exercice 2014.

RUBRIQUE	2014	%CA	2015	% CA	VAR° 2015/2014	VAR% KTND
Chiffre d'affaires	27 895	-	27 899	-	4	0,0%
Variation du stock des produits fabriqués	-575	-	338	-	913	-158,8%
+ Production	28 470	-	27 561	-	-909	-3,2%
- Consommation matières	-19 006	68,1%	-18 515	66,4%	491	-2,6%
MARGE BRUTE	**8 889**	**31,9%**	**9 384**	**33,6%**	**495**	**5,6%**
+ Autres produits d'exploitation	56	0,2%	39	0,1%	-17	-30,9%
- Charges d'exploitation hors cons mat.	-6 603	23,7%	-6 748	24,2%	-145	2,2%
RESULTAT D'EXPLOITATION	**2 341**	**8,4%**	**2 675**	**9,6%**	**334**	**14,2%**
- Charges hors exploitation	-672	2,4%	-623	2,2%	49	-7,3%
+ Produits hors exploitation	467	1,7%	439	1,6%	-28	-6,0%
RESULTAT AVANT IMPOTS	**2 136**	**7,7%**	**2 491**	**8,9%**	**355**	**16,6%**
- Impôts sur les bénéfices	-263	0,9%	-361	1,3%	-98	37,3%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**1 873**	**6,7%**	**2 130**	**7,6%**	**257**	**13,7%**

Du tableau de résultat comparatif (2015/2014) découlent les constatations suivantes :

Une légère augmentation des revenus de 0,01%;
Une diminution de la production de -3,2% ;
Une diminution de la consommation de -2,6% ;
Une amélioration de la marge brute de +5,6% ;
Une évolution des charges d'exploitation hors consommation matières premières de +2,2% ;
Une baisse des charges hors exploitation de l'ordre de 49 KTND ;
L'ensemble des éléments précédemment présentés ont généré un résultat net bénéficiaire de 2 130 KTND.

Le détail de l'ensemble des éléments de produits et de charges figure au niveau des notes aux états financiers.

2.2 EVOLUTION DES PERFORMANCES DE LA SIAME AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES 2011-2015

EVOLUTION DES PERFORMANCES DE LA SIAME 2011-2015

DESIGNATION	2015	2014	2013	2012	2011
Chiffre d'affaires	27 899	27 895	24 362	19 261	19 747
Production	27 561	28 470	25 700	19 148	20 459
Consommation matières	18 177	19 581	16 774	12 313	13 672
Marge Brute	**9 384**	**8 889**	**8 926**	**6 837**	**6 786**
Marge Brute / Production %	**34%**	**31,2%**	**34,7%**	**35,7%**	**33,2%**
Résultat d'Exploitation	2 675	2 342	2 352	1 172	1 451
Résultat Avant Impôt	2 491	2 136	1 908	1 674	1 522
Résultat Net de l'exercice	**2 130**	**1 873**	**1 681**	**1 543**	**1 344**

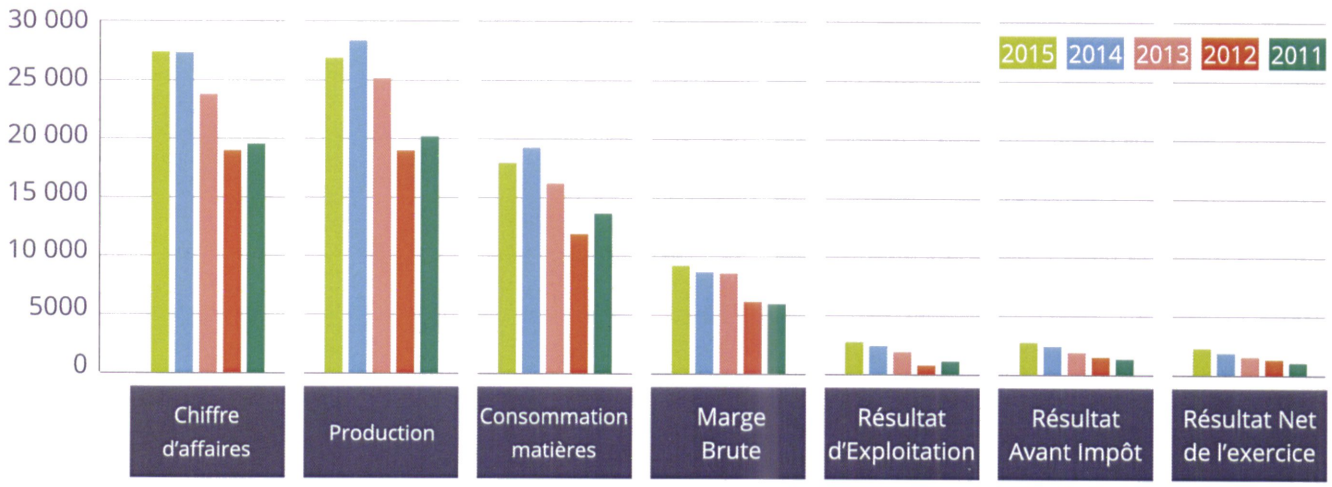

2.2 PREVISIONS PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Au vu des réalisations à fin Mars 2016 l'exercice en cours s'annonce difficile notamment en matière de chiffre d'affaires. Au terme du premier trimestre 2016 les ventes ont accusé un retard de -1 954 KTND, par rapport à leur niveau au 31/03/2015. L'essentiel du retard provient du Marché Export qui a accusé un repli de -1 786 KTND par rapport à la même période de l'exercice écoulé soit 91.5% du retard global. Les ventes à l'export ont été pénalisées par les mauvaises performances du Marché Irakien qui a beaucoup souffert des conditions sécuritaires surtout dans la région de Bagdad. Au terme des trois premiers mois de l'exercice 2015 les facturations au marché Irakien ont atteint 1 849 KTND contre 0 KTND au terme du premier trimestre 2016.

On espère compenser ce retard durant les mois à venir et renouer avec la croissance pour l'ensemble de l'année 2016. D'ailleurs, les prévisions encourageantes de la STEG nous laisse plutôt optimiste quant à l'évolution de nos ventes tout au long de l'exercice 2016.

Par ailleurs les objectifs pour l'année 2016 sont définis comme suit:

2.3.1 CHIFFRE D'AFFAIRES PRÉVISIONNEL

Le chiffre d'affaires (hors taxes) projeté pour 2016 sera de 29 000 KTND, soit +1101 KDT et 4% de mieux par rapport à l'exercice écoulé. La réalisation de ce budget est conditionnée par la réalisation des objectifs suivants :

La réalisation d'un chiffre d'affaires de Onze millions Six Cent Mille Dinars (11,6) sur le marché local privé ;

Léger recul de nos ventes à l'export pour atteindre un chiffre d'affaires de Treize Millions de dinars(13) ;

La consolidation de nos ventes à la STEG pour atteindre un chiffre d'affaires de Quatre Millions Quatre Cent Mille dinars(4,4).

2.3.1 RENTABILITÉ PRÉVISIONNELLE

Sur le volet rentabilité, on espère reconduire les mêmes performances surtout en matière de marge commerciale pour se situer à un niveau de marge de 34% contre un niveau de 33,6% en 2015. Pour sécuriser notre rentabilité en 2016 nous avons défini les axes stratégiques suivants :

Amélioration de la marge sur coût matières « Contribution Margin » pour atteindre une marge moyenne de 34% pour l'ensemble de nos activités ;

Rationnaliser nos stocks de Produits Finis, Semi Finis, Composants et Matières Premières pour réduire la valeur des stocks de Un (1) Million de Dinars par rapport à leur niveau au 31/12/2015.

Mise en place d'un programme de réduction des coûts « Cost Saving » sur les achats pour réaliser un gain de 1% du montant total des achats annuels ;

Améliorer la productivité de nos ateliers de production conformément aux plans définis à cet effet. Le gain de productivité pour l'année 2016 est défini comme suit :

- Atelier injection plastique +10% ;
- Atelier assemblage Accessoires de Ligne +10% ;
- Ateliers Lampes Economique +10% ;

2.3.3 ACTIVITE R&D

Les principaux axes de développement définis dans notre plan R&D pour la période 2016 – 2018 sont définis comme suit :

L'achèvement de notre projet de développement d'une solution de comptage à prépaiement. Ce projet est en phase finale pour la partie développement. La mise en production du nouveau compteur est prévue durant le quatrième trimestre 2016.

Développement d'une nouvelle solution de comptage triphasé électronique ;

Développement d'un compteur intelligent selon les spécifications de la STEG. Ce compteur prendra d'ici 2018, la place de notre compteur électronique ME345.

Enrichissement de la gamme existante des accessoires de ligne BT & MT ;

Intégration de la fabrication de nouveaux composants notamment les pièces plastiques rentrant dans la fabrication des disjoncteurs GE;

Renforcement de l'équipe R&D par de nouveaux jeunes potentiels afin de faire face aux différents projets et d'accélérer le rythme d'avancement des projets retenus dans le plan.

03 PARTICIPATIONS :

3.1 LES SOCIÉTÉS FAISANT PARTIE DU GROUPE SIAME

Au 31 Décembre 2015 le groupe SIAME se compose des filiales suivantes :

SOCIÉTÉS	POURCENTAGE DE CONTRÔLE 2015	FORME JURIDIQUE	ACTIVITÉ PRINCIPALE
ELECTRICA	99,999%	SARL	Distribution d'appareillage électrique
CONTACT	100,000%	SARL	Injection, montage et assemblage de pièces techniques en plastique
TOUTALU	89,998%	SA	Fonderie d'aluminium
SITEL	59,767 %	SA	Entreprise de travaux publics d'électricité
SIAME INTERNATIONAL	99,993%	SARL	Commerce international

3.2 LES PRISES DE PARTICIPATIONS EN 2015

La SIAME a vendu, au cours de l'exercice 2015, 6,62 % de sa participation dans le capital de la société TOUTALU soit 11 205 actions au prix de 7,500 DT l'action, pour une valeur de 84 037,500 Dinars, au profit de deux nouveaux actionnaires.

Après la cession ci-haut mentionnée et durant l'exercice 2015 la SIAME a souscrit à l'augmentation du capital de la société TOUTALU à hauteur de 400 000 Dinars et ce pour financer le programme d'investissement de cette dernière.

TITRE	NOMBRE	NOMINAL	PRIX	VALEUR TOTALE TND
TOUTALU	40 000	10	10	400 000

AVEC LES LAMPES ÉCONOMIQUES SIAME,

ECLAIREZ PLUS...

DÉPENSEZ MOINS !

80%

D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

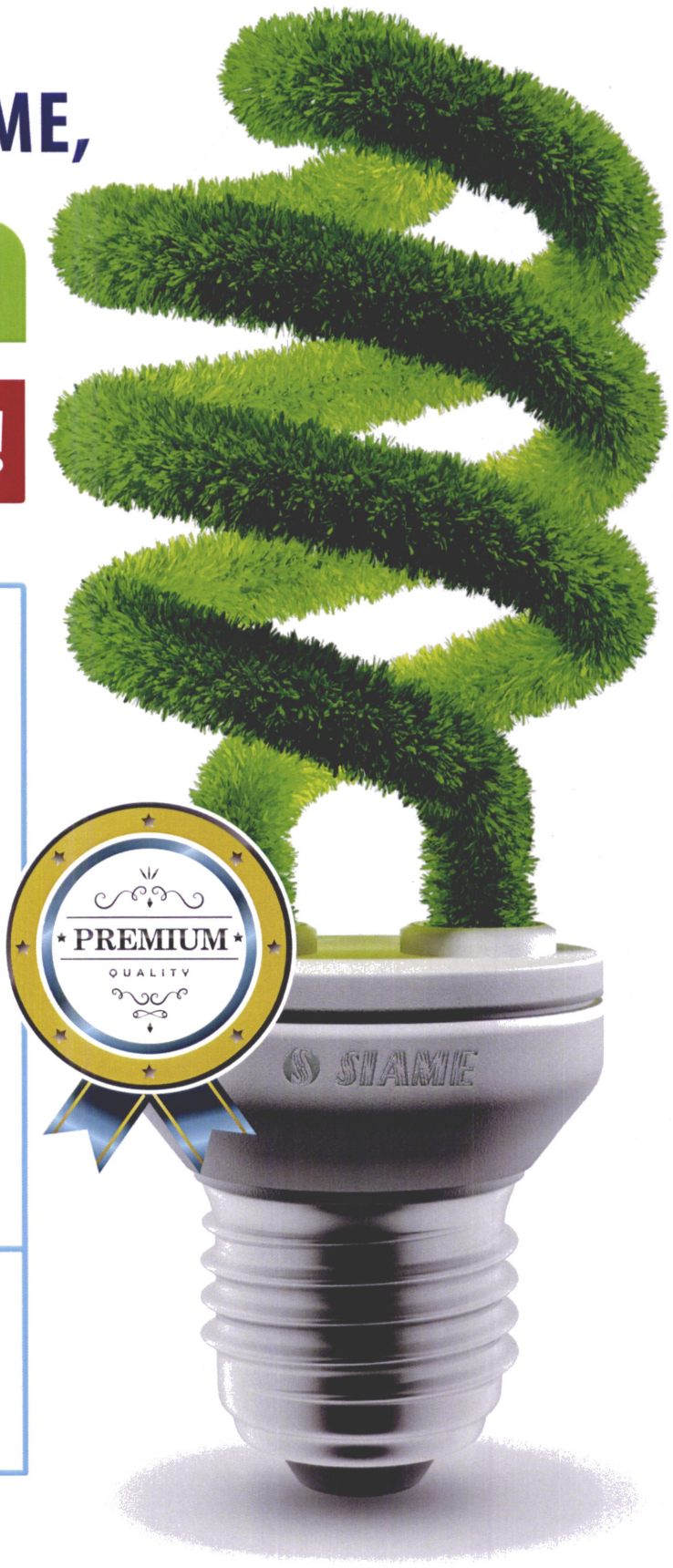

04 ACTIONNARIAT

4.1 INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS D'ACCÈS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Extrait des Statuts de la Société (Article 26 – Paragraphe 3)

« Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles, peuvent seuls assister à l'assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter.
Les actionnaires ont la latitude de choisir leurs représentants à l'assemblée aussi bien parmi les actionnaires que les non actionnaires.
Toutefois, les sociétés sont valablement représentées, soit par un de leurs gérants ou par un membre de leur conseil d'Administration, soit par un mandataire muni d'un pouvoir régulier sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le membre du conseil ou le mandataire soit personnellement actionnaire.
Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées ordinaires et extraordinaires, sauf, ainsi qu'il est dit à l'article 11 ci-dessus, entente entre eux.
La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont déterminés par le conseil d'Administration»

4.2 DROIT DE VOTE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Extrait des Statuts de la Société (Article 26 – Paragraphe 6)

« Chaque membre de l'assemblée générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sous réserve de la limitation statutaire effectuée en application des dispositions légales.
Le vote a lieu à main levée ou par tout autre moyen public décidé par l'assemblée générale, à moins que le scrutin secret ne soit demandé par un ou plusieurs actionnaires représentant le dixième du capital social au moins.
Le scrutin secret est obligatoire pour toutes les questions d'ordre personnel, comme la révocation des administrateurs ou la mise en cause de leurs responsabilités.
Aucun actionnaire ne peut voter, à titre personnel ou par procuration, lorsqu'il s'agit d'une décision lui attribuant un avantage personnel ou de statuer sur un différend entre lui et la société»

4.3 APERÇU SUR LE RACHAT ET LA REVENTE DES ACTIONS SIAME DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION DE RÉGULATION DU COURS

Cadre légal et autorisations

Article 19 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du Marché Financier ;

Articles 72 à 80 du Règlement du Conseil du Marché Financier.

26/06/2006 : Autorisation, par l'AGE (9ème résolution), du Conseil d'Administration à intervenir sur le marché boursier pour la régulation du cours ;

29/06/2009 : Autorisation, par l'AGO (11ème résolution), du Conseil d'Administration à intervenir sur le marché boursier pour la régulation du cours.

11/06/2014 : Autorisation, par l'AGO (9 ème résolution), du Conseil d'Administration à intervenir sur le marché boursier pour la régulation du cours.

28/05/2015 : Autorisation, par l'AGO (11 ème résolution), du Conseil d'Administration à intervenir sur le marché boursier pour la régulation du cours.

Limites de l'intervention

Nombre total maximum d'actions à racheter : 210.600 actions soit 1,5% du capital tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration dans sa séance du 28 Août 2014 ;

Durée de l'autorisation : 3 Ans (01/07/2014 Date de tenue de l'Assemblée Génrale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2016);

Mise en œuvre du programme : A partir du 1 juin 2014 ;

Financement du programme : Sur les fonds propres dans la limite de 484 380 Dinars;

Fourchette d'intervention : tenant compte de l'opération de split

[Seuil bas : 2,300 DT; Seuil haut : 4,000 DT]

Situation du portefeuille au 31 décembre 2015

Quantité détenue : 171 485 actions	**Quantité vendue : Néant**
Quantité achetée : Néant	**Cours Moyen déc. 2015(*) : 2,212 Dinars**

(*) Source : Site internet de la Bourse des valeurs mobilières de Tunis - www.bvmt.com.tn)

05 ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

5.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ADMINISTRATEUR	EXPIRATION DU MANDAT
Mr Mongi Jelassi	AGO 2017
Mr Mokhtar Mhiri	AGO 2017
Mr Mohamed Saidane	AGO 2017
Mr Khaled Abdelkefi	AGO 2017
Sté COTUNAL représentée par Mr Mongi Jelassi	AGO 2017
Sté SOTIC représentée par Mr Khaled Abdelkefi	AGO 2017
Sté INTERMETAL représentée par Mr Mokhtar Mhiri	AGO 2017
Sté PROSID représentée par Mr Mohamed Saidane	AGO 2017

5.2 RÈGLES APPLICABLES À LA NOMINATION ET À LA REPRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Extrait des Statuts de la Société (Article 14)

« La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins et douze membres au plus, pris parmi les actionnaires ou des tiers non-actionnaires, élus par l'assemblée générale et n'étant pas frappés d'incapacités, d'incompatibilités ou de déchéances prévues par la loi.

Le nombre des membres du conseil d'administration non-actionnaires ne doit en aucun cas dépasser le tiers (1 / 3) du nombre total des administrateurs.
Ces derniers doivent être nommés pour leur savoir-faire ou leur compétence ou parmi Les personnes physiques ou morales exerçant un contrôle indirect sur la société ou sur lesquelles la société exerce un contrôle direct ou indirect ou parmi les salariés de La société.
S'ils ont été nommés parmi les salariés de la société, le cumul des deux qualités n'est possible pour le salarié que si son contrat de travail est antérieur de cinq années au moins à sa nomination comme membre au conseil d'administration et correspond à un emploi effectif »

Extrait des Statuts de la Société (Article 15)

« Lorsqu'une personne morale est nommée membre du conseil d'administration, elle est tenue de nommer un représentant permanent qui est soumis aux même conditions et obligations et encourt les mêmes responsabilités civile et pénale que s'il était administrateur en son nom propre sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.
Lorsque le représentant de la personne morale perd sa qualité pour quelque motif que ce soit, celle-ci est tenue de pouvoir en même temps à son remplacement.
Un ou plusieurs administrateurs peuvent se faire représenter par un mandataire administrateur ou faisant partie de sa famille jusqu'au deuxième degré par une délégation spéciale si elle est possible »

5.3 RÈGLES APPLICABLES À LA NOMINATION DE LA DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ

Extrait des Statuts de la Société (Article 21)

« Le Président directeur général assure, sous sa responsabilité, la direction générale de la société, il peut pour l'assister, s'adjoindre avec le titre de Directeur Général Adjoint, soit un de ses membres, soit un mandataire choisi en dehors de son sein. Dans ce dernier cas, le Directeur Général Adjoint assistera aux séances du conseil avec simple voix consultative. Le Directeur Général Adjoint exerce ses fonctions aussi longtemps qu'il n'y a pas renoncé ou qu'elles ne lui ont pas été retirées par le conseil d'administration qui peut le révoquer à tout moment.
Le conseil confère au Président Directeur Général dans les limites qu'il juge convenables les pouvoirs nécessaires pour lui permettre d'exercer la direction générale de la société, tous actes dépassant les limites des dits pouvoirs étant du ressort du conseil.
Le président directeur général est autorisé à déléguer tout ou partie de ses pouvoirs au directeur général adjoint, s'il en a été désigné un.
Dans le cas où le président Directeur Général se trouve empêché d'exercer ses fonctions, il peut déléguer tout ou partie de celles-ci à un administrateur.
Cette délégation, renouvelable, doit toujours être donnée pour une durée limitée.
Si le président Directeur Général est dans l'incapacité temporaire d'effectuer cette délégation, le conseil peut y procéder d'office dans les mêmes conditions.
Le conseil d'administration fixe les rémunérations fixes et proportionnelles du président Directeur Général, cette rémunération est portée au compte des frais généraux.
Le président Directeur Général peut nommer un comité consultatif composé soit d'administrateurs, soit de Directeur, soit d'administrateurs et de directeurs de la société, les membres de ce comité sont chargés d'étudier les questions que le président Directeur Général renvoie à leur examen»

ACCESSOIRES DE LIGNE

DES TECHNOLOGIES...AU-DELÀ DES LIMITES!

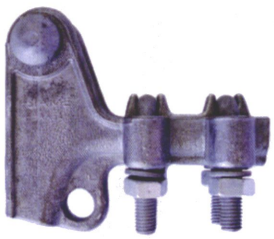
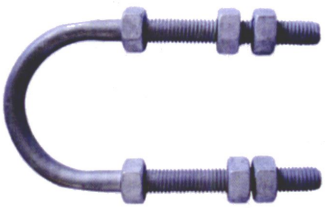

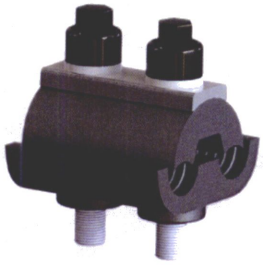

06 HISTORIQUE DE LA VALEUR « SIAME » SUR LE MARCHE BOURSIER MAI 2015 – AVRIL 2016 :

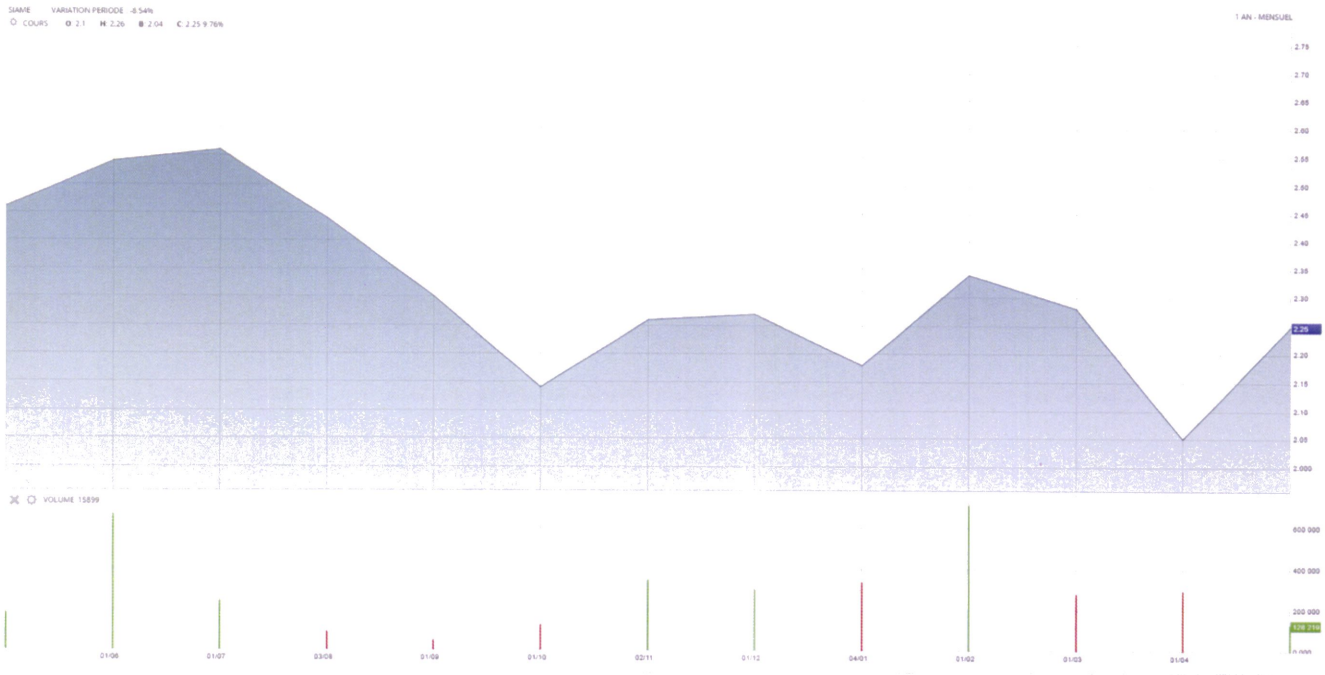

(Source : Site internet de la Bourse des valeurs mobilières de Tunis - www.ilboursa.com)

07 AFFECTATION DU RESULTAT

7.1 BREF RAPPEL DES DISPOSITIONS STATUTAIRES CONCERNANT L'AFFECTATION DU RÉSULTAT :

Extrait des Statuts de la Société (Article 31)

« Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

Une fraction égale à 5 % du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social.

La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés.

Les réserves statutaires »

7.2 LE TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

RUBRIQUE	31/12/2014	MOUVEMENTS	31/12/2015
CAPITAL	14 040 000		14 040 000
ACTIONS RACHETEES (*)	- 171 485		- 171 485
S/TOTAL 1	**13 868 515**		**13 868 515**
RESERVE LEGALE	1 404 000		1 404 000
RESERVE STATUTAIRE	300 000		300 000
RESERVE SPECIALE DE REEVALUATION	925 238		925 238
RESERVE SPECIALE DE REINVESTISSEMENT	1 319 958	400 000	1 719 958
AUTRES COMPLEMENTS D'APPORT	- 203 390		- 203 390
PRIME D'EMISSION	463 486		463 486
S/TOTAL 2	**4 209 292**	**400 000**	**4 609 292**
RESERVE POUR FONDS SOCIAL	477 096	-26 209	450 887
RESERVE POUR FONDS PERDUS	37 975	-4 053	33 922
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	15 883	-8 226	7 657
S/TOTAL 3	**530 954**	**-38 488**	**492 466**
RESULTATS REPORTES	1 921 589	86 006	2 007 595
S/TOTAL 4	**1 921 589**	**86 006**	**2 007 595**
TOTAL CAPITAUX AVANT RESULTAT	**20 530 350**	**447 518**	**20 977 868**
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 872 858	257 222	2 130 080
TOTAL CAPITAUX AVANT AFFECTATION	**22 403 208**	**704 740**	**23 107 948**

7.3 PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE 2015

Le conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'affecter le résultat de l'exercice 2015 s'élevant à 2 130 080 dinars comme suit :

RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	2 130 080
RÉSULTATS REPORTÉS EX 2013	517 589
RÉSULTATS REPORTÉS EX 2014	1 490 006
TOTAL	**4 137 675**
RÉSERVE LÉGALE 5%	0
RÉSERVE SPÉCIALE DE RÉINVESTISSEMENT	250 000
SOLDE	**3 887 675**
DIVIDENDES À DISTRIBUER (0,120 DINAR /ACTION) À PRÉLEVER SUR :	
• LE REPORT À NOUVEAU DE L'EX 2013 (EN FRANCHISE DE LA RETENUE À LA SOURCE)	-505 440
• LE REPORT À NOUVEAU DE L'EX 2014 (SOUMIS À LA RETENUE À LA SOURCE)	-1 179 360
REPORT À NOUVEAU EX 2013 (NON SOUMIS À LA RETENUE À LA SOURCE)	**12 149**
REPORT À NOUVEAU EX 2014 - 2015 (SOUMIS À LA RETENUE À LA SOURCE)	**2 190 726**

COMPTEUR ÉLECTRIQUE

PARCEQUE L'ÉNERGIE EST UNE RESSOURCE **RARE**... QU'ENSEMBLE... **MAÎTRISONS LÀ !**

08 ELEMENTS SUR LE CONTRÔLE INTERNE

8.1 DÉFINITION ET OBJECTIFS DE LA SOCIÉTÉ EN MATIÈRE DE PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE :

Le §7 de la deuxième partie de la norme comptable générale NCT 01 définit le contrôle interne comme étant un processus mis en œuvre par la direction, la hiérarchie, le personnel d'une entreprise, et destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

Promouvoir l'efficience et l'efficacité ;
Protéger les actifs ;
Garantir la fiabilité de l'information financière ;
Assurer la conformité aux dispositions légales et réglementaires.

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans la société ont pour objet :

D'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
D'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

8.2 ENVIRONNEMENT DU CONTRÔLE INTERNE :

L'implication de la direction générale de la « SIAME », membres du conseil d'administration, des responsables opérationnels est forte et s'articule autour des points clés suivants :

Domaines de responsabilités clairement établis ;
Principe de délégation et supervision ;
Séparation des tâches entre les fonctions d'autorisation, de contrôle, d'enregistrement et de paiement ;
Distinction entre les opérateurs qui engagent les opérations et ceux chargés de leur validation, leur suivi ou leur règlement ;
Contrôles de détection à tous les niveaux, qu'ils soient d'ordre purement financier ou plus technique (intrusions, sécurité informatique, fraude ...) ;
Matérialisation systématique des vérifications effectuées par des visas.

Enfin, la société s'appuie fortement sur son capital humain autour des axes suivants:

Sensibilisation à l'éthique et au besoin de contrôle,
Politique de fidélisation des collaborateurs,
Politique de responsabilisation et de motivation
Politique active de formation et d'évaluation des compétences

8.3 DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ET PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACES :

La société est dotée d'une organisation de contrôle en trois niveaux :

Le premier niveau de contrôle est exercé par chaque collaborateur, en fonction des responsabilités qui ont été explicitement déléguées, des procédures applicables à l'activité qu'il exerce et des instructions communiquées par sa hiérarchie ;

Le second niveau de contrôle est exercé par la hiérarchie, dans le cadre du processus normal de supervision, tel que défini par les procédures en vigueur. Les dirigeant de chaque direction sont donc parties prenantes du bon fonctionnement du système de contrôle interne ;

Le troisième niveau de contrôle est du ressort de la direction générale ou de fonctions spécialisées, indépendantes des activités contrôlées et rapportant directement à la direction générale (missions d'audit externe sur le système d'information, contrôles des comptes du commissaire aux comptes).

Le niveau de formalisation des procédures à ce jour est limité aux exigences management de la qualité prévues par les normes iso selon lesquelles la " SIAME " est certifiée. Ainsi, la société est dotée d'une cartographie de processus (décisionnels, métier et support), toute la documentation du système qualité, procédures détaillées...etc.

8.4 ELABORATION ET TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE :

L'objectif principal des comptes annuels est de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats d'une société.

La comptabilité de la « SIAME » est tenue en interne avec comme support le logiciel « SAGE » qui a été implémenté courant l'exercice 2012 assurant ainsi une meilleure sécurité des informations financières.

Une situation intermédiaire (au 30 Juin de chaque année) et annuelle des comptes est élaborée et arrêtée par le Conseil d'Administration.

Le Commissaire aux comptes est associé à l'ensemble du processus de contrôle de l'information financière et comptable dans un souci d'efficacité et de transparence. Dans le cadre de ses diligences, il procède à l'analyse des procédures comptables et à l'évaluation des systèmes de contrôle interne en vigueur aux seules fins de déterminer la nature, la période et l'étendue de leurs contrôles. Il émet des recommandations au Conseil d'Administration et à la Direction Générale. Il vérifie par ailleurs la cohérence entre le rapport de gestion et les états financiers comptables, ainsi que la cohérence de l'ensemble avec les éléments audités.

L'exercice de ces diligences lui permet d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes qu'il certifie ne comportent pas d'anomalies significatives.

DISJONCTEURS

DISJONCTEURS SIAME...*UNE QUALITÉ QUI DURE*

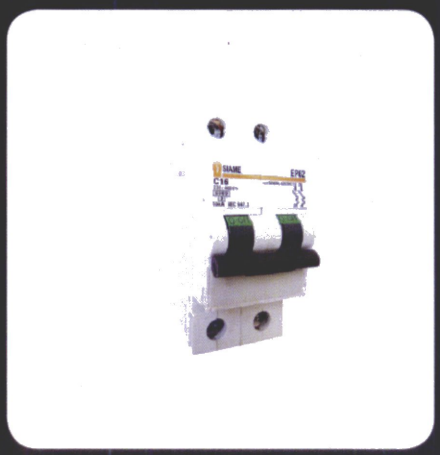

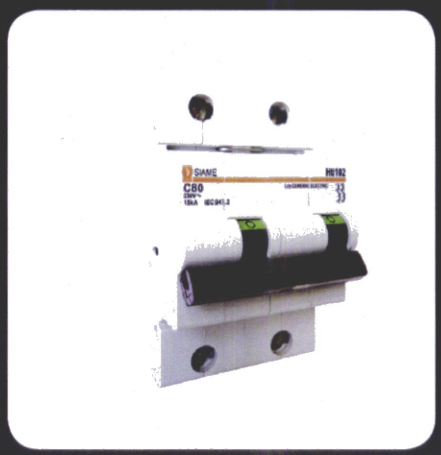

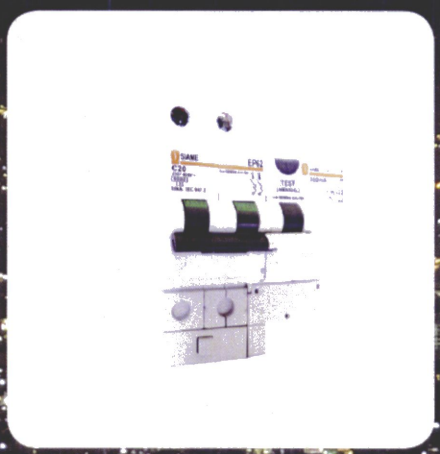

09 PRÉSENTATION DU GROUPE SIAME

9.1 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le groupe "SIAME" est composé de 6 sociétés y compris la société mère. Le groupe est constitué principalement par des sociétés exerçant des activités intégrées en amont ou en aval à l'activité de la société « SIAME ». Elles interviennent dans des activités telles que la distribution et la sous-traitance du matériel électrique.

Outre les comptes de la société mère, les états financiers consolidés comprennent les comptes des filiales SITEL, ELECTRICA, CONTACT, TOUTALU et SIAME « INTERNATIONAL ».

Les pourcentages de contrôle et d'intérêt dans les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation, sont détaillés dans le tableau qui suit :

RAISON SOCIALE	POURCENTAGE DE CONTRÔLE		TYPE DE CONTRÔLE		POURCENTAGE D'INTÉRÊT		MÉTHODE DE CONSOLIDATION	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Siame	100.000%	100.000%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	100.000%	100.000%	IG	IG
Sitel	59,767%	59,767%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	59,767%	59,767%	IG	IG
Electrica	99.999%	99.999%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	99.999%	99.999%	IG	IG
Contact	100.000%	100.000%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	100.000%	100.000%	IG	IG
Siame int	99,993%	99,993%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	99,993%	99,993%	IG	IG
Toutalu	89,998%	99,997%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	89,998%	99,997%	IG	IG

9.2 SOCIÉTÉS FILIALES

Les sociétés sous contrôle exclusif de la société mère, tel que défini par le code des sociétés commerciales et les normes comptables tunisiennes sont les suivantes :

SOCIETE « CONTACT » :

SARL ayant un capital de 2.060.000 Dinars, totalement exportatrice, exerçant dans le domaine de la sous-traitance industrielle notamment l'injection et l'assemblage des pièces de connectique pour l'industrie automobile ainsi que les équipements nécessaires pour l'habitacle des voitures. La société « CONTACT », travaille exclusivement avec des donneurs d'ordre étrangers.

SOCIETE « ELECTRICA » :

SARL ayant un capital de 775.000 Dinars, créée en 1999, ayant pour objet la commercialisation de matériel électrique et électronique fabriqués par la « SIAME » ainsi que les produits compléments de gamme importés de chez le partenaire du groupe la société Américaine GE.

SOCIETE « SIAME INTERNATIONAL» :

SARL, créée en 2009, ayant un capital de 150.000 Dinars. L'objet de cette société est de répondre aux besoins des clients à l'export de la « SIAME », en produits complémentaires non fabriqués par la « SIAME » ni ses filiales.

SOCIETE « SITEL » :

SA, au capital de 1.000.000 de Dinars. La « SITEL » a pour activité l'étude et la réalisation de tous travaux publics relatifs à la production au transport et à l'utilisation de tous genres d'énergie en particulier l'énergie électrique et ses dérivés ;

SOCIETE « TOUTALU » :

SA, créée en 2007 et ayant un capital de 2 200 000 Dinars. Elle a pour activité la fonderie des pièces en aluminium et notamment les accessoires de ligne BT & MT en aluminium, complétant la gamme des accessoires de ligne fabriqués par la SIAME.

10 RÉALISATIONS DU GROUPE SIAME EN 2015

10.1 APERÇU SUR LES RÉALISATIONS DES FILIALES

FILIALE	2015	
	CHIFFRE D'AFFAIRES	RÉSULTAT
SITEL	2 655 778	166 230
CONTACT	5 512 409	648 365
ELECTRICA	4 401 956	45 548
TOUTALU	1 225 397	-78 282
SIAME INTER	-	-1 191

10.2 CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe a atteint un total de 38 548 285 Dinars, se détaillant comme suit :

SOCIETE	SOLDE 31/12/2015		SOLDE 31/12/2014		VARIATION	
	EN DT	EN %	EN DT	EN %	EN DT	EN %
SIAME	27 898 942	67%	27 895 496	69%	3 446	0%
SITEL	2 655 778	6%	2 414 591	6%	241 187	10%
CONTACT	5 512 409	13%	3 804 877	9%	1 707 532	45%
ELECTRICA	4 401 956	11%	5 227 818	13%	-825 862	-16%
TOUTALU	1 225 397	3%	919 290	2%	306 107	33%
SIAME INTER	-	-	-	-	-	-
TOTAL	**41 694 482**	**100%**	**40 262 072**	**100%**	**1 432 410**	**4%**
CHIFFRE D'AFFAIRES INTRA-GROUPE	-3 146 197		-2 408 048			
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE	**38 548 285**		**37 854 024**		**694 261**	**2%**

10.3 ACHATS CONSOMMÉS

Les achats consommés ont totalisé 24 886656 Dinars à la clôture de l'exercice 2015. La répartition entre les différentes filiales du groupe se présente comme suit :

SOCIETE	SOLDE AU 31/12/2015	
	EN DT	EN %
SIAME	18 176 745	65%
SITEL	2 904 346	10%
CONTACT	2 658 911	9%
ELECTRICA	3 439 427	12%
TOUTALU	812 982	3%
SIAME INTER	0	0%
TOTAL	**27 992 411**	**100%**
ELIMINATION ACHATS INTRA-GROUPE	**-3 105 755**	
ACHATS CONSOMMES CONSOLIDES	**24 886 656**	

10.4 RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Au 31/12/2015, les résultats consolidés se présentent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014	VARIATION
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 551 746	3 522 790	28 956
RESULTAT AVANT IMPOT	2 601 301	2 628 495	- 27 194
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	2 178 276	2 285 178	-106 902
RESULTAT DU GROUPE	**2 119 588**	**2 139 077**	**-19 489**
RESULTAT HORS GROUPE	**58 688**	**146 101**	**-87 413**

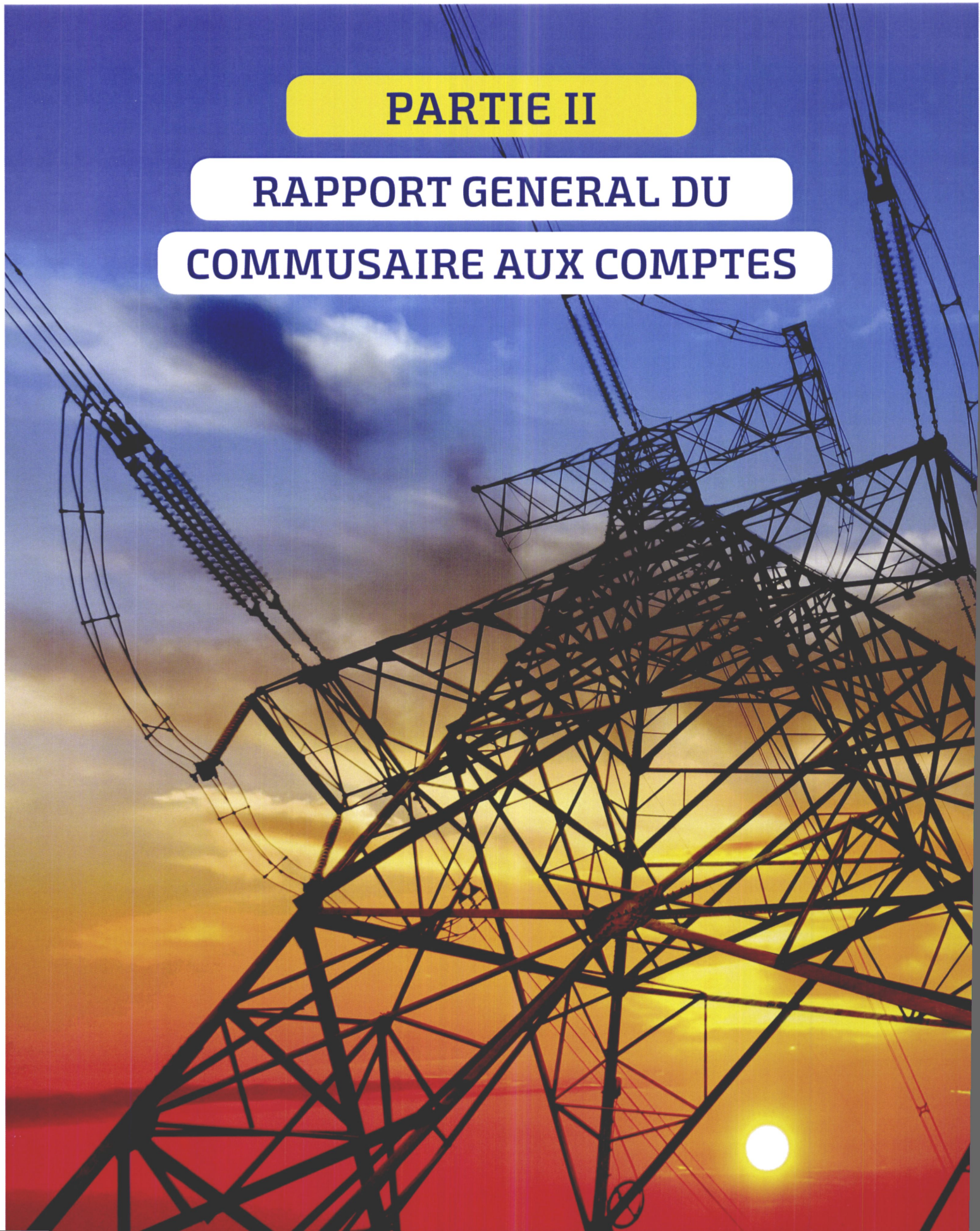

PARTIE II

RAPPORT GENERAL DU COMMUSAIRE AUX COMPTES

BDO

Tel +216 71 754 903
Fax +216 71 753 153
www bdo com tn

Ennour Building
3ème etage
Centre Urbain Nord
1082 Tunis - Tunisie

RAPPORT GENERAL

Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs les actionnaires
De la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME »

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers de la société « SIAME » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers, ci-joints, de la société « SIAME », comprenant le bilan au 31 décembre 2015, ainsi que l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un total bilan de **37 109 249 TND** et un bénéfice net de l'exercice de **2 130 080 TND**.

Responsabilité de la direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

BDO Tunisie, a Tunisian Limited Company, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms
Capital 100 000 TND RC B 188961996 MF 24259 FAM 000

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers mentionnés plus haut sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société « SIAME » au 31 décembre 2015, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Le délai de détention par la « SIAME » de ses propres actions, tel que fixé par l'article 19 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, a été dépassé ;

- La « SIAME » a fait l'objet en 2012 d'une notification des résultats d'un contrôle fiscal couvrant les exercices 2008 à 2011. Cette notification a porté sur un redressement total de 483 KTND qui n'a été provisionné qu'à hauteur de 217 KTND étant donné que plusieurs chefs de redressement ont été contestés. Par ailleurs, une nouvelle notification portant sur un redressement total de 121 KTND a été adressée à la « SIAME » le 20 juillet 2015 au titre des exercices 2012 et 2013. L'ajustement définitif devant être comptabilisé ne peut être déterminé avant la clôture définitive de ces deux vérifications fiscales.

Vérifications et Informations Spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous n'avons pas de remarques particulières sur la concordance des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration avec les comptes de la société arrêtés au 31 décembre 2015.

Tunis, le 29 avril 2016.

Le Commissaire aux Comptes

BDO TUNISIE
Adnène ZGHIDI

BDO

Tel +216 71 754 903
Fax +216 71 753 153
www.bdo.com.tn

Ennour Building
3ème etage
Centre Urbain Nord
1082 Tunis Tunisie

RAPPORT SPECIAL

Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs les actionnaires
De la « Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques : SIAME »

En exécution de la mission de commissariat aux comptes de la société « SIAME» au titre de l'exercice 2015, nous avons l'honneur de vous soumettre le présent rapport relatif à la conclusion de conventions et à la réalisation d'opérations régies par les dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales au cours de l'exercice 2015.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et/ou opérations réalisées en 2015

Les conventions et/ou opérations réalisées en 2015 ainsi que celles autorisées antérieurement, et dont les effets se sont poursuivis au cours de cet exercice ont été réexaminées et autorisées par le conseil d'administration du 26 avril 2016.

Ces conventions et opérations se présentent comme suit :

A-1- OPERATIONS AVEC LA FILIALE « TOUTALU »

En KTND

	Solde au 31/12/2014	Débit	Crédit	Solde au 31/12/2015
TOUTALU	362	22	14	370

Le compte courant « TOUTALU » présente un solde débiteur de 370 KTND au 31 décembre 2015. En 2015, la « SIAME » a facturé des frais de carburant de 5 KTND et des intérêts sur compte courant associé, au taux de 6% pour 17 KTND.
TOUTALU a réglé 14 KTND courant 2015.

BDO Tunisie a Tunisian Limited Company, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms
Capital 100 000 TND - RC B 188961996 MF 24259 FAM 000

A-2- OPERATIONS AVEC LA FILIALE « CONTACT »

EN KDT

	Solde au 31/12/2014	Débit	Crédit	Solde au 31/12/2015
CONTACT	14	411	421	4

Les principales opérations enregistrées en 2015 se détaillent ainsi :

- La « SIAME » a comptabilisé et encaissé des dividendes auprès de « CONTACT » pour 400 KTND ;
- La « SIAME » a établi des notes de débit pour 11 KTND ;
- La société « CONTACT » a établi une note de débit pour 4 KTND
- Les règlements de « CONTACT » au profit de la « SIAME » se sont élevés à 17 KTND.

A-3- OPERATIONS AVEC LA FILIALE « ELECTRICA »

En KTND

	Solde au 31/12/2014	Débit	Crédit	Solde au 31/12/2015
ELECTRICA	17	38	14	41

Ce compte a enregistré les mouvements suivants :

- Etablissement d'une Credit-Note au titre de la ristourne « GE » à accorder pour 14 KTND ;
- Refacturation d'un montant payé à l'agence nationale de métrologie pour 2 KTND ; et
- Facturation d'un loyer du local sis au 34 rue Ali Darghouth-Tunis pour 36 KTND l'an.

A-4- OPERATIONS AVEC L'ACTIONNAIRE M. MOHAMED HEDI BEN AYED

EN KDT

	Solde au 31/12/2014	Débit	Crédit	Solde au 31/12/2015
M .H. BEN AYED	-108	108	86	-86

La « SIAME » a conclu avec Mr. Mohamed Hédi Ben Ayed en sa qualité de conseiller en gestion, une convention d'assistance à la gestion et de participation aux actions de prospection et de développement de la société Les honoraires ont été fixés à 86 KTND TTC par an. La société a procédé au règlement de 108 KTND en 2015.

A-5- CAUTIONS ET AVALS

✓ La « SIAME » a donné solidairement, son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées concernant l'enveloppe de crédits de gestion accordée à la société « CONTACT » par la BTK pour un montant de 165 KTND. Autorisé par le conseil d'administration n°140 du 28 mai 2015.

- ✓ La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la Banque de Tunisie, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 700 000 TND pour le compte de la filiale « SITEL ». Autorisé par le conseil d'administration n°144 du 09 novembre 2015.

- ✓ La SIAME s'est portée caution solidaire avec la société « TOUTALU » au profit de la Banque de l'Habitat, en garantie du remboursement d'un crédit de consolidation s'élevant en principal à 805 000 TND, autorisé par le conseil n°143 du 26 aout 2015.

- ✓ La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la Banque de l'Habitat, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 560 000 TND au profit de la filiale « TOUTALU », autorisé le conseil d'administration n°145 du 28 décembre 2015.

B- Conventions déjà approuvées par les assemblées générales ordinaires antérieures et qui continuent à produire leurs effets en 2015 :

Les conventions relatives aux cautions données par la « SIAME » au profit de ses filiales et dont les effets se poursuivent en 2015 sont les suivantes :

B-1- Convention autorisée par le conseil d'administration du 08 Mai 2013 :

Consentir une caution solidaire au profit de l'AMEN BANK, pour le compte de la filiale « CONTACT », en garantie du remboursement en principal, intérêts et accessoires d'un crédit à moyen terme de 1 260 000 TND.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

C-1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II§ 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Votre conseil d'administration du 28 mai 2015 a fixé la rémunération et avantages du Président Directeur Général comme suit :
  - Une rémunération annuelle brute avant toutes déductions au titre des retenues à la source de 153 250 TND servis sur 13 mensualités ;
  - Un intéressement proportionnel exprimé en pourcentage du résultat brut avant impôts. Le pourcentage est fixé par le conseil d'administration qui arrête les comptes de l'exercice ;
  - Une voiture de fonction ;
  - Un plan de retraite complémentaire souscrit auprès d'une compagnie d'assurance moyennant une cotisation patronale de 11% sur le salaire brut annuel payable mensuellement ;
  - Remboursement des frais de déplacement et de représentation mensuels sur présentation de pièces justificatives.

Votre conseil d'administration du 26 avril 2016 a décidé de servir au Président Directeur Général, une prime d'intéressement brute de 100 000 TND.

C-2 Les obligations et engagements de la « SIAME » envers ses dirigeants tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 se présentent comme suit (en TND) :

	Président Directeur Général	
	Charges de l'exercice	Passifs au 31/12/2015
Avantages à court terme		
Salaires	153 251	10 599
Prime d'intéressement	72 993	72 993
Retraite complémentaire	16 812	-
Frais de déplacement	4 200	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-
Autres avantages à long terme	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Paiement en actions	-	-
Total	**247 256**	**83 592**

En dehors des conventions et opérations ci-dessus, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 29 avril 2016.

Le Commissaire aux Comptes

BDO TUNISIE
Adnène ZGHIDI

Société d'Expertise Comptable * Inscrite au Tableau de l'OECT * BDO TUNISIE N° d'inscription à l'OECT : 2019

ETATS FINANCIERS

BILAN

(Exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2015	31/12/2014
ACTIFS			
Actifs non Courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	1.1	2 003 623	1 771 112
- Amortissements		-1 727 204	-1 717 482
		276 419	53 630
Immobilisations corporelles	1.1	23 893 483	22 753 955
- Amortissements		-19 623 302	-18 888 438
		4 270 181	3 865 517
Immobilisations financières	1.2	6 476 019	6 093 676
-Provision		-544 926	-556 622
		5 931 093	5 537 054
Autres actifs non courants	1.3	25 007	85 119
Total des actifs non courants	**1**	**10 502 700**	**9 541 320**
Actifs Courants			
Stocks	2.1	13 673 367	13 967 518
- Provision		-1 754 457	-1 678 220
		11 918 910	12 289 298
Clients et comptes rattachés	2.2	12 811 550	13 138 478
- Provision		-2 460 533	-2 324 936
		10 351 017	10 813 542
Autres actifs courants	2.3	3 531 346	3 739 447
- Provision		-652 521	-647 826
		2 878 825	3 091 621
Placement et autres actifs financiers	2.4	2 550	2 550
Liquidités et équivalents de liquidités		1 455 533	1 495 046
- Provision		-286	-13 020
		1 457 797	1 484 576
Total des actifs courants	**2**	**26 606 549**	**27 679 037**
Total des actifs		**37 109 249**	**37 220 357**

BILAN

(Exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2015	31/12/2014
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Capitaux propres			
Capital social		14 040 000	14 040 000
Réserves		4 437 807	4 037 807
Autres capitaux propres		492 466	530 954
Résultats reportés		2 007 595	1 921 589
Total des capitaux propres avant résultat		**20 977 868**	**20 530 350**
Résultat de l'exercice		**2 130 080**	**1 872 858**
Total des capitaux propres	**3**	**23 107 948**	**22 403 208**
Passifs			
Passifs non courants			
Crédit à moyen et long terme	4	-	55 556
Total des passifs non courants		**-**	**55 556**
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	5.1	6 678 053	6 524 983
Autres passifs courants	5.2	2 426 191	2 396 510
Concours bancaires et autres passifs financiers	5.3	4 897 057	5 840 100
Total des passifs courants	5	14 001 301	14 761 593
Total des passifs		**14 001 301**	**14 817 149**
Total des capitaux propres et passifs		**37 109 249**	**37 220 357**

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2015	2014
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	6.1	27 898 942	27 895 496
Autres produits d'exploitation	6.2	38 983	55 646
(I) Total des revenus	**6**	**27 937 925**	**27 951 142**
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation de stock des PF et des encours	6.1	-337 878	574 680
Achats d'approv.consommés	6.3	-18 176 745	-19 581 449
Charges de personnel	6.4	-3 929 277	-3 887 738
Dotations aux amortissements et aux provisions	6.5	-1 008 583	-926 703
Autres charges d'exploitation	6.6	-1 810 354	-1 788 347
(II) Total des charges d'exploitation		**-25 262 837**	**-25 609 557**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)		**2 675 088**	**2 341 585**
Charges financières nettes	6.7	-590 350	-640 119
Produits financiers	6.8	401 354	357 635
Autres Gains ordinaires	6.9	37 687	109 256
Autres Pertes ordinaires	6.10	-32 805	-32 347
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		**2 490 974**	**2 136 010**
Impôt sur les bénéfices		-360 894	-263 152
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		**2 130 080**	**1 872 858**

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

		Exercice de 12 mois clos le 31 décembre	
	Notes	**2015**	**2014**
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net de l'exercice		**2 130 080**	**1 872 858**
- Amortissements et provisions nettes de reprises	7.1.1	996 797	958 140
- Variation des stocks	7.1.2	294 151	-821 282
- Variation des créances clients	7.1.3	301 074	-871 561
- Variation des autres actifs	7.1.4	208 101	9 009
- Variation des dettes fournisseurs et des autres dettes	7.1.5	179 112	2 195 440
- Plus value / cessions d'immobilisations		-	-33 979
- Moins value / cessions d'immobilisations financières		28 013	-
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	7.1	4 137 328	3 308 625
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
- Décaissaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	7.2.1	-1 372 039	-520 619
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	7.2.2	-	46 950
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	7.2.3	84 037	66 400
- Décaissements sur acquisitions d'immobilisations financières	7.2.4	-450 600	-370 000
- Encaissements provenant d'autres valeurs immobilisées	7.2.5	45 138	84 625
- Décaissements sur autres valeurs immobilisées	7.2.6	-88 931	-169 847
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	7.2	-1 782 395	-862 491
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
- Encaissements/Remboursements d'emprunts (Variation des crédits de gestion CT)	7.3.1	-641 889	-102 775
- Dividendes et autres distributions	7.3.2	-1 386 659	-1 386 671
- Variations des capitaux propres (F.Social+Subv.Inv,...)	7.3.3	-38 488	-40 716
- Remboursement d'emprunts (MT)	7.3.4	-333 795	-754 465
Flux de trésorerie provenant (affectés) des (aux) activités de financement	7.3	-2 400 831	-2 284 627
Variation de trésorerie		**-45 898**	**161 507**
- Trésorerie au début de l'exercice		419 908	258 401
- Trésorerie à la clôture de l'exercice		**374 010**	**419 908**

01 PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » est une société anonyme créée le 12 mai 1976 par la Société Tunisienne d'Electricité et du Gaz « STEG » dans le cadre de la loi 74/74.

L'activité de la société consiste à fabriquer, à commercialiser du matériel et de l'appareillage électrique (compteurs, disjoncteurs, tableaux, blocs de jonction...) et généralement, le montage des pièces détachées pouvant constituer tout appareillage électrique ou électronique.

Jusqu'au mois de juin 1998, le capital de la « SIAME » était détenu à concurrence de 72% par la « STEG ». Par décision de la « CAREP » en date du 04 mai 1998, le bloc de contrôle de 51 % a été cédé à la Société Tunisienne d'Equipements « STEQ ».

Dans le cadre de sa privatisation, il a été convenu, suivant la décision de la « CAREP » du 06 mai 1999, de procéder à la vente de 20% du capital soit 137 500 actions au profit de la société « AL MAL KUWAITI COMPANY K.S.C » et de 23.1% du capital, soit 159 048 actions, par voie d'Offre Publique de Vente.

A compter du 1er Juin 1999, la valeur « SIAME » a été admise au premier marché de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Le capital social de la société a connu au cours des dernières années des augmentations successives, la dernière datant de 2004 a porté le capital à la somme de 14 040 000 TND.

En réponse à une demande introduite en date du 26 octobre 2009 par Mr. Mohamed Hédi Ben Ayed agissant de concert avec des personnes physiques et morales, dans les conditions de l'article 6 nouveau de la loi n°94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et de l'article 166 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, le Conseil du Marché Financier, en application de l'article 6 nouveau susvisé, a autorisé l'opération d'acquisition de 7 505 357 actions soit 53,46% du capital de la société. Le prix de cession était de 1,3 TND par action de nominal 1 TND.

02 CONVENTIONS ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur et notamment au système comptable des entreprises.

Ils tiennent compte des concepts fondamentaux définis par le décret 96-2459, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité. Ils respectent notamment les différentes conventions comptables définies par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996.

2.1 PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la « SIAME » sont préparés conformément au Système Comptable des Entreprises prévu par la loi 96-112 du 30 décembre 1996. L'état de résultat et l'état de flux de trésorerie sont établis selon le modèle autorisé.

2.2 CONVENTIONS ET NORMES COMPTABLES APPLIQUEES

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel.

Les méthodes comptables retenues par la « SIAME » sont en conformité avec les normes comptables mises en vigueur en 1997 par l'arrêté du ministre des finances du 31 décembre 1996.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes se résument comme suit :

2.2.1 LES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont enregistrées à leurs coûts d'acquisition, en hors taxe récupérable, augmentés des frais directs.
La société a procédé à la réévaluation légale des éléments immobilisés inscrits à l'actif du bilan à la date du 31 décembre 1992, conformément aux dispositions des articles 16 à 20 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.
Ces immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement utilisés sont les suivants :

¤ **Eléments réévalués**

* Constructions	5 %
* Matériel et autres	20 %

¤ **Eléments non réévalués**

* Constructions	5 %, 10 % & 20%
* Installations techniques, matériel et outillage industriel	10 %, 15%,20% & 33%
* Matériel de transport	20 %
* Equipement de bureaux	10 %
* Matériel informatique	10 %

Ces taux n'ont pas subi de changement par rapport à ceux de l'exercice précédent.

2.2.2 PORTEFEUILLE TITRES

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Au 31 décembre 2015, il a été procédé à une estimation de leur valeur d'usage sur la base des cours boursiers pour les sociétés cotées et des états financiers disponibles de chaque société émettrice pour les sociétés non cotées. Pour la détermination de la valeur d'usage, il a été pris en compte de la valeur du marché, de l'actif net, des résultats et des perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice de ces titres.

Le portefeuille de placement a été comptabilisé à son coût d'acquisition.
Au 31 décembre 2015, il a été procédé à son évaluation au cours moyen pondéré du mois de décembre pour les valeurs cotées et à leur juste valeur pour les titres non cotés.

Les revenus des titres de participation ou de placement de la Société Industrielle d'Appareillages et de Matériels Electriques « SIAME », sont comptabilisés dès la naissance de la créance de la société sur la société émettrice.

Les plus values de cession des titres de participation et des placements courants, sont constatées en produits à la date de leur réalisation. Les plus-values latentes sur titres de participation ou de placement ne sont pas portées parmi les produits conformément à la convention de prudence.

Les moins values de cession des titres de participation et des placements courants, sont constatées en charges à la date de leur réalisation. Les moins values latentes sur titres de participation et de placement sont provisionnées.

2.2.3 STOCKS

Les stocks de la « SIAME » sont évalués comme suit :

Les stocks des pièces fabriquées, des pièces en cours de fabrication et des sous-ensembles finis sont valorisés au coût de production hors taxes déductibles,
Les stocks des produits finis sont valorisés au coût de production hors taxes déductibles,
Les matières et articles achetés par la société sont valorisés au prix moyen pondéré.

Conformément à l'article 201 du Code des Sociétés Commerciales, la société a procédé à l'inventaire physique des stocks et des valeurs disponibles et réalisables pour les besoins de l'arrêté des états financiers au 31 décembre 2015.

2.2.4 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

La subvention enregistrée par la « SIAME » correspond à des biens d'équipement amortissables et des frais de formation réalisés dans le cadre de la mise à niveau.

Ce compte comprend le montant net des subventions d'investissement non encore imputé sur le compte de résultat.

La subvention des biens amortissables est rapportée aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement y afférentes.

En revanche, la partie relative aux charges spécifiques est rapportée aux résultats des exercices ayant enregistré ces charges.

2.2.5 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

La « SIAME » a présenté ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 de la même manière que l'exercice précédent.

2.3 UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la société « SIAME » sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaies étrangères ont été convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

2.4 REGIME FISCAL

La « SIAME » exerce son activité sous le régime partiellement exportateur. Elle bénéficie en conséquence des avantages prévus par l'article 22 du Code d'Incitation aux Investissements.

En matière de taxe de formation professionnelle, elle est soumise au taux réduit de 1%, vu qu'elle exerce dans l'activité des industries manufacturières.

2.5 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Conformément aux dispositions de la NCT 14 relative aux éventualités et événements postérieurs, aucun évènement important n'est survenu après la date de clôture des états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 et qui nécessite d'être porté au niveau des notes aux états financiers.

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le conseil d'administration du 26 avril 2016. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

NOTE 1 : ACTIFS NON COURANTS

La valeur brute des actifs non courants s'élevant à 32 553 464 TND au 31 décembre 2015 contre 30 799 082 TND au 31 décembre 2014 se présente comme suit :

DESIGNATION	NOTE	EN TND		
		31/12/2015	31/12/2014	VARIATION
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1.1	2 003 623	1 771 112	232 511
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		23 893 483	22 753 955	1 139 528
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1.2	6 476 019	6 093 676	382 343
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	1.3	180 339	180 339	-
TOTAL		**32 553 464**	**30 799 082**	**1 754 382**

Les actifs non courants nets des amortissements et des provisions ont atteint 10 502 700 TND au 31 décembre 2015 contre 9 541 320 TND à la clôture de l'exercice précédent. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2015	31/12/2014	VARIATION
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	276 419	53 630	222 789
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 270 181	3 865 517	404 664
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	5 931 093	5 537 054	394 039
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	25 007	85 119	-60 112
TOTAL	**10 502 700**	**9 541 320**	**961 380**

1.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Le tableau suivant résume les mouvements des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que leurs amortissements :

Désignation	Valeur brute				Amortissement			VCN
	Début Exercice	Acquisitions	Reclassement	Total	Début Exercice	Dotation	Cumul Amts	
1 - Immobilisations Incorporelles	**1 771 112**	**232 511**	**-**	**2 003 623**	**1 717 482**	**9 722**	**1 727 204**	**276 419**
Investissement de Recherche & Développement	517 004	-	-	517 004	517 004	-	517 004	-
Concession Marque, Brevet & Licence	1 003 932	-	-	1 003 932	999 642	3 428	1 003 070	862
Logiciel	207 786	-	-	207 786	200 836	6 294	207 130	656
Immobilisations incorporelles en cours	42 390	232 511	-	274 901	-	-	-	274 901
2 - Immobilisations Corporelles	**22 753 955**	**1 200 697**	**61 169**	**23 893 483**	**18 888 438**	**734 864**	**19 623 302**	**4 270 181**
2.1 Terrain	51 279	-	-	51 279	-	-	-	51 279
2.2 Constructions	4 724 191	-	-	4 724 191	2 624 821	197 997	2 822 818	1 901 373
Bâtiments Industriels	4 161 351	-	-	4 161 351	2 175 618	173 710	2 349 328	1 812 023
Bâtiments Administratifs	501 831	-	-	501 831	419 412	15 851	435 263	66 568
INSTAL. GENERALE, AGENC.& AMEN	61 009	-	-	61 009	29 791	8 436	38 227	22 782
2.3 Matériels & Outillages	**15 094 740**	**486 734**	**-**	**15 581 474**	**13 958 826**	**390 914**	**14 349 740**	**1 231 734**
2.3.1 Matériels Industriels	7 875 314	386 111	-	8 261 425	7 262 807	172 328	7 435 135	826 290
2.3.2 Outillages industriels	5 281 256	33 304		5 314 560	4 985 169	109 341	5 094 510	220 050
2.3.3 Pièces. rechange & Outil. Immobilisés	1 938 170	67 319	-	2 005 489	1 710 850	109 245	1 820 095	185 394
Pièces de rechange immobilisées	1 703 254	63 831	-	1 767 085	1 496 291	100 422	1 596 713	170 372
Petits outillages immobilises	234 916	3 488	-	238 404	214 559	8 823	223 382	15 022
2.4 Matériels de transport	**705 545**	**-**	**-**	**705 545**	**569 109**	**46 680**	**615 789**	**89 756**
Matériels Transport de biens	140 152	-	-	140 152	138 664	1 488	140 152	-
Matériels Transport de personnes	565 393	-	-	565 393	430 445	45 192	475 637	89 756
2.5 Autres Immobilisations Corporelles	**2 042 623**	**29 076**	**-**	**2 071 699**	**1 735 682**	**99 273**	**1 834 955**	**236 744**
2.5.1 Agenc., Aménagement & installations	1 045 567	4 860	-	1 050 427	839 281	46 891	886 172	164 255
2.5.2 Matériels de bureaux	994 242	24 216	-	1 018 458	893 587	52 382	945 969	72 489
2.5.3 Immobilisation chez tiers	2 814	-	-	2 814	2 814	-	2 814	-
2.6 Immobilisation corporelles en cours	**135 577**	**684 887**	**61 169**	**759 295**	**-**	**-**	**-**	**759 295**
Total général	**24 525 067**	**1 433 208**	**61 169**	**25 897 106**	**20 605 920**	**744 586**	**21 350 506**	**4 546 600**

1.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 2015 à 6 476 019 TND contre 6 093 676 TND au 31 décembre 2014. Le détail de cette rubrique est le suivant:

DESIGNATION	NOTE	EN TND		
		31/12/2015	31/12/2014	VARIATION
TITRES DE PARTICIPATION	1.2.1	6 193 634	5 855 084	338 550
EMPRUNT NATIONAL		20 000	20 000	-
PRÊTS PERSONNELS	1.2.2	88 027	82 275	5 752
DÉPÔT ET CAUTIONNEMENT	1.2.3	174 358	136 317	38 041
TOTAL		**6 476 019**	**6 093 676**	**382 343**

1.2.1 TITRES DE PARTICIPATION

Le portefeuille titres de la « SIAME » s'élève au 31 décembre 2015 à 6 193 634 TND. Il se détaille ainsi :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2015	31/12/2014	VARIATION
SIALE	129 250	129 250	-
CELEC	88 000	88 000	-
SERPAC	750	750	-
ELECTRICA	825 595	774 995	50 600
CONTACT	2 279 850	2 279 850	-
EPICORPS	36 263	36 263	-
MAISON DE LA PEINTURE	50 000	50 000	-
SITEL	597 670	597 670	-
SIAME INTERNATIONAL	149 990	149 990	-
SAS MAYETEL	34 816	34 816	-
TOUTALU	2 001 450	1 713 500	287 950
TOTAL	**6 193 634**	**5 855 084**	**338 550**

- Les acquisitions de la période se présentent ainsi :

DESIGNATION	31/12/2015
SOUSCRIPTION A L'AUGMENTATION DU CAPITAL ELECTRICA	50 600
SOUSCRIPTION A L'AUGMENTATION DU CAPITAL TOUTALU	400 000
TOTAL	**450 600**

- La cession de la période se présente comme suit :

DESIGNATION	31/12/2015
CESSION ACTIONS TOUTALU	112 050
TOTAL	**112 050**

Le portefeuille titres de la « SIAME » s'élève au 31 décembre 2015 à 6 193 634 TND. Il se détaille ainsi :

DESIGNATION	EN TND		
	BRUT	PROVISION	VCN
SIALE	129 250	-129 250	-
CELEC	88 000	-88 000	-
SERPAC	750	-750	-
ELECTRICA	825 595	-	825 595
CONTACT	2 279 850	-	2 279 850
EPICORPS	36 263	-36 263	-
MAISON DE LA PEINTURE	50 000	-50 000	-
SITEL	597 670	-	597 670
SIAME INTERNATIONAL	149 990	-	149 990
SAS MAYETEL	34 816	-	34 816
TOUTALU	2 001 450	-167 193	1 834 257
TOTAL	**6 193 634**	**-471 456**	**5 722 178**

1.2.2 PRETS AU PERSONNEL

La variation des prêts au personnel se présente au titre de 2015 comme suit :

DESIGNATION	EN TND				
	31/12/2014	OCTROI	REMBOURSEMENT	APUREMENT	31/12/2015
PRÊTS AU PERSONNEL BRUT	82 275	50 890	45 138	-	88 027
PROVISIONS PRÊTS AU PERSONNEL	-	-	-	-	-
TOTAL NET DE PROVISION	**82 275**	**50 890**	**45 138**	**-**	**88 027**

1.2.3 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS

Le compte dépôts et cautionnements présente au 31 décembre 2015 un solde débiteur de 174 358 TND détaillés comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2015	31/12/2014	VARIATION
CAUTIONS DOUANE	92 283	93 162	-879
CONSIGNATION CONTENEURS	78 800	39 880	38 920
DIVERS CAUTIONNEMENTS	3 275	3 275	-
TOTAL	**174 358**	**136 317**	**38 041**

Au 31 décembre 2015, les provisions constituées au titre de cette rubrique totalisent 73 470 TND.

1.3 AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2015 à 25 007 TND. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	VALEUR BRUTE	RESORPTION	VALEUR NETTE
ESSAIS DE DIVERS TYPES DE PRODUITS	180 339	155 332	25 007
TOTAL	**180 339**	**155 332**	**25 007**

NOTE 2 : ACTIFS COURANTS

Les actifs courants ont atteint 26 606 549 TND au 31 décembre 2015 contre 27 679 037 TND au 31 décembre 2014. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	EN TND		
		31/12/2015	31/12/2014	VARIATION
STOCKS	2.1	11 918 910	12 289 298	-370 388
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	2.2	10 351 017	10 813 542	-462 525
AUTRES ACTIFS COURANTS	2.3	2 878 825	3 091 621	-212 796
PLACEMENTS ET LIQUIDITÉS	2.4	1 457 797	1 484 576	-26 779
TOTAL		**26 606 549**	**27 679 037**	**-1 072 488**

2.1 STOCK

La valeur nette du stock est passée de 12 289 298 TND au 31 décembre 2014 à 11 918 910 TND au 31 décembre 2015 dont le détail est le suivant :

DESIGNATION	EN TND		
	VALEUR BRUTE	PROVISION	VALEUR NETTE
MATIÈRES PREMIÈRES	755 271	137 121	618 150
PIÈCES COMPOSANTES	8 177 923	926 880	7 251 043
PIÈCES FABRIQUÉES	900 153	182 054	718 099
PRODUITS CONSOMMABLES	235 907	39 685	196 222
PRODUITS FINIS	3 604 113	468 717	3 135 396
TOTAL	**13 673 367**	**1 754 457**	**11 918 910**

2.2 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2015, 10 351 017 TND détaillés comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2015	31/12/2014	VARIATION
STEG	2 620 256	3 623 851	-1 003 595
CLIENTS LOCAUX	2 515 616	1 874 955	640 661
CLIENTS ÉTRANGERS	4 142 390	4 588 160	-445 770
CLIENTS EFFETS À RECEVOIR	903 793	443 031	460 762
CLIENTS DOUTEUX - EFFETS IMPAYÉS	2 629 495	2 414 485	215 010
CLIENTS RETENUES DE GARANTIES	-	193 996	-193 996
TOTAL	**12 811 550**	**13 138 478**	**-326 928**
PROVISIONS	**-2 460 533**	**-2 324 936**	**-135 597**
ENCOURS CLIENTS NETS	**10 351 017**	**10 813 542**	**-462 525**

Les provisions pour dépréciation des comptes clients ont enregistré une augmentation de 6% en passant de 2 324 936 TND au 31 décembre 2014 à 2 460 533 TND au 31 décembre 2015.

2.3 AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2015 à 2 878 825 TND contre 3 091 621 TND au 31 décembre 2014.

La variation de cette rubrique s'analyse comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2015	31/12/2014	VARIATION
FOURNISSEURS DEBITEURS	61 511	864 154	-802 643
AVANCE FOURNISSEUR	466 477	396 926	69 551
ACOMPTES AU PERSONNEL	71 480	67 417	4 063
ETAT, IMPOTS ET TAXES	1 620 003	1 239 251	380 752
DEBITEURS DIVERS	955 948	1 008 311	-52 363
PRODUITS A RECEVOIR	97 701	90 623	7 078
COMPTES D'ATTENTE	202 611	24 972	177 639
CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	55 615	47 793	7 822
TOTAL BRUT	**3 531 346**	**3 739 447**	**-208 101**
PROVISION POUR DEPRECIATION DES COMPTES FOURNISSEURS	-97 957	-93 262	-4 695
PPROVISION POUR DEPRECIATION DES DÉBITEURS DIVERS	-538 860	-538 860	-
PROVISION POUR DEPRECIATION SUR REPORT IS	-13 002	-13 002	-
PROVISION POUR DEPRECIATION AUTRES COMPTES DEBITEURS	-2 702	-2 702	-
TOTAL PROVISION	**-652 521**	**-647 826**	**-4 695**
TOTAL NET	**2 878 825**	**3 091 621**	**-212 796**

2.4 PLACEMENTS ET LIQUIDITES

Les placements et liquidités ont atteint au 31 décembre 2015, 1 457 797 TND contre 1 484 576 TND au 31 décembre 2014 détaillés comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2015	31/12/2014	VARIATION
PLACEMENTS	2 550	2 550	-
VALEURS A L'ENCAISSEMENT	1 081 523	1 055 669	25 854
BANQUES ET CAISSES	374 010	439 377	-65 367
PROVISIONS	-286	-13 020	12 734
TOTAL	**1 457 797**	**1 484 576**	**-26 779**

NOTE 3 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élèvent au 31 décembre 2015 à 23 107 948 TND détaillés comme suit :

RUBRIQUE	31/12/2014	MVTS	31/12/2015
CAPITAL	14 040 000	-	14 040 000
ACTIONS RACHETEES	-171 485	-	-171 485
S/TOTAL 1	**13 868 515**	**-**	**13 868 515**
RESERVE LEGALE	1 404 000	-	1 404 000
RESERVE STATUTAIRE	300 000	-	300 000
RESERVE SPECIALE DE REEVALUATION	925 238	-	925 238
RESERVE SPECIALE DE REINVESTISSEMENT	1 319 958	400 000	1 719 958
AUTRES COMPLEMENTS D'APPORT	-203 390	-	-203 390
PRIME D'EMISSION	463 486	-	463 486
S/TOTAL 2	**4 209 292**	**400 000**	**4 609 292**
RESERVE POUR FONDS SOCIAL	477 096	-26 209	450 887
RESERVE POUR FONDS PERDUS	37 975	-4 053	33 922
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	15 883	-8 226	7 657
S/TOTAL 3	**530 954**	**-38 488**	**492 466**
RESULTATS REPORTES	1 921 589	86 006	2 007 595
S/TOTAL 4	**1 921 589**	**86 006**	**2 007 595**
TOTAL CAPITAUX AVANT RESULTAT	**20 530 350**		**20 977 868**
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 872 858	257 222	2 130 080
TOTAL CAPITAUX AVANT AFFECTATION	**22 403 208**	**257 222**	**23 107 948**

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Rubrique	CAPITAL	RESULTATS REPORTES	RESULTATS REPORTES/ ACTIONS PROPRES	ACTIONS RACHETEES	RESERVE LEGALE	RESERVE STATUTAIRE	RVE SPE. REEVAL.	AUTRES COMPL. D'APPORT	PRIME D'EMISSION	RVE POUR FONDS SOCIAL	RVE FONDS PERDUS	SUBV. D'INVEST.	RVES SPE. REINVEST.	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
Solde au 31/12/2014	**14 040 000**	**1 921 589**	**-**	**-171 485**	**1 404 000**	**300 000**	**925 238**	**-203 391**	**463 486**	**477 096**	**37 975**	**15 883**	**1 319 959**	**1 872 858**	**22 403 208**
AFFECTATION DU RESULTAT DE 2014	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	400 000	-400 000	-
RESERVE POUR FONDS SOCIAL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-26 209	-	-	-	-	-26 209
RESERVE POUR FONDS PERDUS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-4 054	-	-	-	-4 054
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-8 225	-	-	-8 225
RESULTATS REPORTES	-	68 858	17 148	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-68 858	17 148
RECLASSEMENT	-	-88 491	88 491	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-
RACHAT D'ACTIONS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
DISTRIBUTION DES DIVIDENDES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-1 404 000	-1 404 000
AUGMENTATION DE CAPITAL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RESULTAT 2015														**2 130 080**	**2 130 080**
Solde au 31/12/2015	**14 040 000**	**1 901 956**	**105 639**	**-171 485**	**1 404 000**	**300 000**	**925 238**	**-203 391**	**463 486**	**450 887**	**33 921**	**7 658**	**1 719 959**	**2 130 080**	**23 107 948**

NOTE 4 : PASSIFS NON COURANTS

Cette rubrique affiche un solde nul au 31 décembre 2015, TND contre 55 556 TND à la clôture de l'exercice précédent. Elle regroupe le solde à plus d'un an des crédits bancaires à moyen terme. Son détail est le suivant :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2015	31/12/2014	VARIATION
CRÉDIT BIAT	-	55 556	-55 556
TOTAL	**-**	**55 556**	**-55 556**

NOTE 5 : PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2015, 14 001 301 TND contre 14 761 593 TND à la clôture de l'exercice précédent. Elle se détaille comme suit :

DESIGNATION	NOTE	EN TND		
		31/12/2015	31/12/2014	VARIATION
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	5.1	6 678 053	6 524 983	153 070
AUTRES PASSIFS COURANTS	5.2	2 426 191	2 396 510	29 681
PASSIFS FINANCIERS	5.3	4 897 057	5 840 100	-943 043
TOTAL		**14 001 301**	**14 761 593**	**-760 292**

5.1 FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2015, ce poste totalise 6 678 053 TND contre 6 524 983 TND au 31 décembre 2014, soit une augmentation de 153 070 TND détaillée comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2015	31/12/2014	VARIATION
FOURNISSEURS	5 618 681	4 800 542	818 139
FOURNISSEURS, EFFET A PAYER	990 781	1 449 228	-458 447
FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	68 591	275 213	-206 622
TOTAL	**6 678 053**	**6 524 983**	**153 070**

5.2 AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2015, 2 426 191 TND contre 2 396 510 TND au 31 décembre 2014. La variation enregistrée au niveau de cette rubrique s'analyse comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2015	31/12/2014	VARIATION
PERSONNEL	470 616	545 349	-74 733
ETAT, IMPOTS ET TAXES	490 188	657 684	-167 496
DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS	32 491	32 298	193
AUTRES CHARGES A PAYER	874 125	619 081	255 044
CNSS & ASSURANCE GROUPE	318 459	301 786	16 673
PROVISIONS COURANTES POUR RISQUES & CHARGES	240 312	240 312	-
TOTAL	**2 426 191**	**2 396 510**	**29 681**

5.3 CONCOURS BANCAIRES & AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Au 31 décembre 2015, le solde de cette rubrique totalisant 4 897 057 TND se compose des postes suivants :

DESIGNATION	NOTE	EN TND	
		31/12/2015	31/12/2014
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	5.3.1	4 897 057	5 820 631
CONCOURS BANCAIRES		-	19 469
TOTAL		**4 897 057**	**5 840 100**

5.4 AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers s'élevant au 31 décembre 2015 à 4 897 057 TND se détaillent comme suit :

DESIGNATION	EN TND	
	31/12/2015	31/12/2014
CRÉDITS LIÉS AU CYCLE D'EXPLOITATION	4 841 121	5 483 010
FINANCEMENTS DE STOCKS	900 000	1 300 000
FINANCEMENTS EN DEVISES	3 941 121	4 183 010
PRE-FINANCEMENTS EXPORT	1 800 000	1 950 000
CMT ÉCHÉANCES À - D'UN AN	55 936	337 621
CMT ÉCHÉANCES - D'UN AN	55 556	333 795
CMT INTÉRÊTS COURUS NON ÉCHUS	380	3 826
TOTAL	**4 897 057**	**5 820 631**

NOTE 6 : COMPTES DE RESULTAT

L'exercice 2015 s'est soldé par un résultat bénéficiaire de 2 130 080 TND. Il s'analyse comme suit :

DESIGNATION	NOTE	EN TND		
		2015	2014	VARIATION
REVENUS	6.1	27 898 942	27 895 496	3 446
VARIATION DES STOCKS DES PRODUITS FINIS ET ENCOURS	6.1	-337 878	574 680	-912 558
PRODUCTION		**27 561 064**	**28 470 176**	**-909 112**
ACHATS CONSOMMÉS	6.3	-18 176 745	-19 581 449	1 404 704
MARGE / COUT MATIÈRES		**9 384 319**	**8 888 727**	**495 592**
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	6.2	38 983	55 646	-16 663
CHARGES DE PERSONNEL	6.4	-3 929 277	-3 887 738	-41 539
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	6.5	-1 008 583	-926 703	-81 880
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	6.6	-1 810 354	-1 788 347	-22 007
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		**2 675 088**	**2 341 585**	**333 503**
CHARGES FINANCIÈRES NETTES	6.7	-590 350	-640 119	49 769
PRODUITS FINANCIERS	6.8	401 354	357 635	43 719
AUTRES GAINS ORDINAIRES	6.9	37 687	109 256	-71 569
AUTRES PERTES ORDINAIRES		-32 805	-32 347	-458
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORD. AVANT IMPÔT		**2 490 974**	**2 136 010**	**354 964**
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		-360 894	-263 152	-97 742
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		**2 130 080**	**1 872 858**	**257 222**

6.1 PRODUCTION

La production est passée de 28 470 176 TND en 2014 à 27 561 064 TND en 2015. Cette variation s'analyse comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	2015	2014	VARIATION
VENTES LOCALES	11 086 193	9 607 790	1 478 403
VENTES STEG	3 535 464	5 990 021	-2 454 557
VENTES EXPORT	13 277 285	12 297 685	979 600
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	**27 898 942**	**27 895 496**	**3 446**
VARIATION DES STKS DES PDTS FINIS & ENC.	**-337 878**	**574 680**	**-912 558**
TOTAL PRODUCTION	**27 561 064**	**28 470 176**	**-909 112**

6.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ce poste totalise au titre de l'exercice 2015, 38 983 TND détaillés comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	2015	2014	VARIATION
PRODUITS DIVERS (LOYERS)	30 758	38 294	-7 536
SUBVENTION D'INVESTISSEMENTS INSCRITE AU RÉSULTAT	8 225	17 352	-9 127
TOTAL	**38 983**	**55 646**	**-16 663**

6.3 ACHATS CONSOMMES

Les achats consommés ont atteint au titre de 2015, 18 176 745 TND contre 19 581 449 TND au titre de l'exercice 2014, enregistrant ainsi une diminution de 1 404 704 TND dont le détail est le suivant :

DESIGNATION	EN TND		
	2015	2014	VARIATION
ACHAT MATIERES PREMIERES ET PIÈCES COMPOSANTES	17 036 617	17 804 134	-767 517
ACHAT MATIERES CONSOMMABLES ET EMBALLAGES	342 495	507 978	-165 483
VARIATION DE STOCK	-43 727	-246 602	202 875
ACHATS NON STOCKES	638 487	614 542	23 945
ACHATS DE MARCHANDISES	541 235	1 140 462	-599 227
RRR/ACHATS	-333 562	-234 265	-99 297
TRANSFERT DE CHARGES	-4 800	-4 800	-
TOTAL	**18 176 745**	**19 581 449**	**-1 404 704**

La marge sur coût matière a augmenté en passant de 8 888 727 TND en 2014 à 9 384 319 TND en 2015.

6.4 CHARGES DU PERSONNEL

Les charges du personnel s'élèvent au cours de l'exercice 2015 à 3 929 277 TND contre 3 887 738 TND en 2014. La variation se présente ainsi :

DESIGNATION	EN TND		
	2015	2014	VARIATION
SALAIRES ET COMPLÉMENTS DE SALAIRES	2 683 005	2 583 120	99 885
AVANTAGES EN NATURE	8 608	31 189	-22 581
INDEMNITÉS	400 526	468 550	-68 024
CONGÉS	195 590	201 824	-6 234
CHARGES PATRONALES (CNSS ET ASS. GPE)	641 548	603 055	38 493
TOTAL	**3 929 277**	**3 887 738**	**41 539**

6.5 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Cette rubrique totalise 1 008 583 TND au titre de l'exercice 2015 ainsi détaillés :

DESIGNATION	EN TND		
	2015	2014	VARIATION
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS IMMO. INCORPORELLES	9 722	15 571	-5 849
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS IMMO. CORPORELLES	734 864	825 049	-90 185
DOTATION RESORPTION CHARGES A REPARTIR	60 112	60 114	-2
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION DE STOCKS	1 754 457	1 678 220	76 237
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION A. A. COURANTS	4 695	-	4 695
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES	135 605	142 142	-6 537
TOTAL DOTATIONS	**2 699 455**	**2 721 096**	**-21 641**
REPRISE SUR PROVISION POUR DEPRECIATION DES STOCKS	-1 678 220	-1 730 434	52 214
REPRISE SUR PROVISION POUR DEPRECIATION A. A. COURANTS	-12 644	-32 347	19 703
REPRISE SUR PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES	-8	-31 612	31 604
TOTAL REPRISES	**-1 690 872**	**-1 794 393**	**103 521**
TOTAL	**1 008 583**	**926 703**	**81 880**

6.6 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation ont enregistré une augmentation de 22 007 TND, en passant de 1 788 347 TND au titre de 2014 à 1 810 354 TND au titre de 2015. Elles se détaillent comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	2015	2014	VARIATION
FOURNITURES DE BUREAUX	13 344	16 431	-3 087
LOCATIONS	8 268	10 630	-2 362
ENTRETIENS ET REPARTIONS	168 282	202 878	-34 596
PRIMES D'ASSURANCE	73 943	81 490	-7 547
ETUDES RECHERCHE DOCUMENTATION ET ABONNEMENT	14 559	16 705	-2 146
PERSONNEL EXTÉRIEUR À L'ENTREPRISE	-	1 400	-1 400
HONORAIRES	184 025	180 369	3 656
COMMISSIONS SUR VENTES	145 995	179 490	-33 495
SÉMINAIRES ET FORMATION	23 255	3 050	20 205
PUBLICITÉ, FOIRES ET RELATIONS PUBLIQUES	49 642	34 194	15 448
TRANSPORTS	233 119	294 033	-60 914
MISSIONS, DÉPLACEMENTS, RESTAURATION ET RÉCEPTION	146 848	206 284	-59 436
FRAIS POSTAUX ET TÉLÉCOMUNICATION	49 183	49 010	173
COMMISSIONS BANCAIRES	94 620	206 775	-112 155
PÉNALITÉS	378 847	56 174	322 673
JETONS DE PRÉSENCES	12 000	8 000	4 000
IMPÔTS ET TAXES	263 283	304 775	-41 492
CHARGES LIÉES À MODIFICATION COMPTABLE	11 150	13 687	-2 537
TRANSFERT DE CHARGES	-60 009	-77 028	17 019
TOTAL	**1 810 354**	**1 788 347**	**22 007**

6.7 CHARGES FINANCIERES NETTES

En 2015, cette rubrique a enregistré une diminution de 49 769 TND en passant de 640 119 TND en 2014 à 590 350 TND en 2015. Cette variation se détaille comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	2015	2014	VARIATION
INTÉRÊTS SUR BILLETS DE TRESORERIE	-	10 938	-10 938
INTÉRÊTS SUR PREFINANCEMENT EXPORT	133 016	128 959	4 057
INTÉRÊTS AV / CRÉANCE ADMINISTRATIVE	-	2 039	-2 039
INTÉRÊTS SUR FINANCEMENTS DE STOCKS	70 249	85 712	-15 463
INTÉRÊTS SUR COMPTE COURANT	2 008	26 711	-24 703
INTÉRÊTS SUR ESCOMPTE	157 177	164 834	-7 657
INTÉRÊTS SUR AUTRES CRÉDITS EXPLOITATION	43 577	43 655	-78
PERTE DE CHANGE	740 557	638 105	102 452
GAIN DE CHANGE	-570 757	-511 957	-58 800
INTÉRÊTS SUR CMT	15 121	64 532	-49 411
RÉMUNÉRATION DE COMPTE COURANT ASSOCIÉS	-16 825	-16 788	-37
CHARGES NETTES/CESSION VALEURS MOBILIERES	28 013	4 289	23 724
REPRISE SUR PROV POUR DÉPRÉCIATION DES PARTICIPATIONS	-11 786	-910	-10 876
TOTAL	**590 350**	**640 119**	**-49 769**

6.8 PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers totalisant 401 354 TND en 2015 se détaillent ainsi :

DESIGNATION	EN TND		
	2015	2014	VARIATION
DIVIDENDES REÇUS	401 354	352 374	48 980
PRODUITS DES PLACEMENTS	-	5 261	-5 261
TOTAL	**401 354**	**357 635**	**43 719**

6.9 AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires s'élèvent en 2015 à 37 687 TND contre 109 256 TND en 2014. La variation se présente ainsi :

DESIGNATION	EN TND		
	2015	2014	VARIATION
PRODUIT NET SUR CESSION DES IMMOBILISATIONS	-	33 978	-33 978
AUTRES GAINS ORDINAIRES	37 687	75 278	-37 591
TOTAL	**37 687**	**109 256**	**-71 569**

Les autres gains ordinaires résultent de l'apurement de dettes qui ne sont plus exigibles et d'anciens comptes de passifs conformément aux décisions du conseil d'administration du 26 avril 2016.

6.10 AUTRES PERTES ORDINAIRES

Les autres pertes ordinaires s'élèvent, en 2015, à 32 805 TND et résultent de l'apurement de créances qui n'ont pas été recouvrées et d'anciens comptes d'actifs conformément aux décisions du conseil d'administration du 26 avril 2016.

NOTE 7: FLUX DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2015, la trésorerie nette de la société « SIAME » s'est soldée pour - 45 898 TND contre 161 507 TND au 31 décembre 2014, soit une variation de TND ainsi ventilée :

DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS À L'EXPLOITATION	4 137 328	3 308 625
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-1 782 395	-862 491
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-2 400 831	-2 284 627
TOTAL	**-45 898**	**161 507**

7.1.1 AJUSTEMENTS POUR AMORTISSEMENTS & PROVISIONS

DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 008 583	926 703
PROVISION POUR DEPRECIATION DES ELEMENTS FINANCIERS	-	32 347
REPRISE DES ELEMENTS FINANCIERS	-11 786	-910
TOTAL	**996 797**	**958 140**

7.1.2 VARIATION DES STOCKS

DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014
STOCKS N-1	13 967 518	13 146 236
STOCKS N	-13 673 367	-13 967 518
TOTAL	**294 151**	**-821 282**

7.1.3 VARIATION DES CREANCES CLIENTS

DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES N-1	13 138 478	12 406 165
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES N	-12 811 550	-13 138 478
VALEURS A L'ENCAISSEMENTS N-1	1 055 669	916 421
VALEURS A L'ENCAISSEMENTS N	-1 081 523	-1 055 669
TOTAL	**301 074**	**-871 561**

7.1.4 VARIATION DES AUTRES ACTIFS

DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014
AUTRES ACTIFS COURANTS N-1	3 739 447	3 611 081
AUTRES ACTIFS COURANTS N	-3 531 346	-3 739 447
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS N-1	2 550	139 925
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS N	-2 550	-2 550
TOTAL	**208 101**	**9 009**

7.1.5 VARIATION DES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014
AUTRES PASSIFS COURANTS N-1	-2 396 510	-2 232 584
AUTRES PASSIFS COURANTS N	2 426 191	2 396 510
DIVIDENDES N-1	32 298	32 118
DIVIDENDES N	-32 491	-32 298
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES N-1	-6 524 983	-4 477 756
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES N	6 678 053	6 524 983
INTERETS COURUS N-1	-3 826	-19 359
INTERETS COURUS N	380	3 826
TOTAL	**179 112**	**2 195 440**

7.2.1 DECAISSEMENTS SUR AQUISITIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES N-1	1 771 112	1 721 867
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES N	-2 003 623	-1 771 112
IMMOBILISATIONS CORPORELLES N-1	22 753 955	22 371 925
IMMOBILISATIONS CORPORELLES N	-23 893 483	-22 753 955
VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	-	-89 344
TOTAL	**-1 372 039**	**-520 619**

7.2.2 ENCAISSEMENTS PROVENANTS DE LA CESSION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014
VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	-	89 344
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CEDEES	-	-76 373
PLUS VALUES SUR CESSIONS DES IMMOBILISATIONS	-	33 979
TOTAL	**-**	**46 950**

7.2.3 ENCAISSEMENT PROVENANT DE CESSION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014
VALEUR COMPTABLE DES ACTIONS TOUTALU CEDEES	112 050	66 400
MOINS VALUE SUR CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-28 013	-
TOTAL	**84 037**	**66 400**

7.2.4 DECAISSEMENTS SUR AQUISITIONS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014
ACQUISITION ACTIONS CONTACT	-50 600	-350 000
ACQUISITION ACTIONS TOUTALU	-400 000	-
SOUSCRIPTION EMPRUNT NATIONAL	-	-20 000
TOTAL	**-450 600**	**-370 000**

7.2.5 ENCAISSEMENTS PROVENANTS D'AUTRES VALEURS IMMOBILISEES

DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014
ENCAISSEMENTS / PRETS AU PERSONNEL	45 138	84 625
TOTAL	**45 138**	**84 625**

7.2.6 DECAISSEMENTS SUR AUTRES VALEURS IMMOBILISEES

DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS N-1	136 317	122 332
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS N	-174 358	-136 317
DECAISSEMENTS SUR PRÊTS AU PERSONNEL	-50 890	-80 842
DECAISSEMENTS SUR CHARGES A REPARTIR	-	-75 020
TOTAL	**-88 931**	**-169 847**

7.3.1 DECAISSEMENTS DES EMPRUNTS (VAR CREDITS DE GESTION/CT ..)

DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014
CREDITS LIES AU CYCLE D'EXPLOITATION N-1	-5 483 010	-5 585 785
CREDITS LIES AU CYCLE D'EXPLOITATION N	4 841 121	5 483 010
TOTAL	**-641 889**	**-102 775**

7.3.2 DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014
DIVIDENDES N-1	-32 298	-32 118
DIVIDENDES N	32 491	32 298
DIVIDENDES DECIDES EN N AU TITRE DE N-1	-1 386 852	-1 386 851
TOTAL	**-1 386 659**	**-1 386 671**

7.3.3 VARIATION DES AUTRES CAPITAUX PROPRES (FONDS SOCIAL, SUBVENTION, ..)

DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014
AUTRES CAPITAUX PROPRES N-1	-530 954	-571 670
AUTRES CAPITAUX PROPRES N	492 466	530 954
TOTAL	**-38 488**	**-40 716**

7.3.4 REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS MT

DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014
EMPRUNTS A PLUS D'UN AN N-1	-55 556	-389 351
EMPRUNTS A PLUS D'UN AN N	-	55 556
ECHEANCES A MOINS D'UN AN N-1	-333 795	-754 465
ECHEANCES A MOINS D'UN AN N	55 556	333 795
TOTAL	**-333 795**	**-754 465**

NOTE 8: INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

La présente note est préparée conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 39. Elle a pour objet la présentation des informations se rapportant aux parties liées à la SIAME à savoir :

- La société « TOUTALU »,
- La société « CONTACT »,
- La société « ELECTRICA »,
- La société « SIAME INTERNATIONALE »,
- La société « SNCI »,

- La société « PROSID »,
- La société « SNC »,
- La société « SGTM »,
- La société « CAPROMET »,
- La société « INTER ELECTRIC »,
- Monsieur Mohamed Hédi BEN AYED,
- La société « SITEL »,
- La société « SAS MAYTEL »,
- La société « FRIGO NEGOCE », et
- La société « LE PANNEAU ».

Les informations objet de cette note se présentent ainsi :

- L'évolution des engagements résultant des opérations réalisées avec les parties liées entre le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2015 ;
- La nature et le volume des opérations réalisées courant l'exercice 2015.

8.1 EVOLUTION DES ENGAGEMENTS AVEC LES PARTIES LIEES

SOCIÉTÉ	SITUATION AU 31/12/2015				SITUATION AU 31/12/2014			
	CLIENT	CCA	FOURNISSEUR	TOTAL	CLIENT	CCA	FOURNISSEUR	TOTAL
TOUTALU	187	370	-437	120	126	362	-219	269
CONTACT	-	4	-	4	-	14	-	14
ELECTRICA	1 069	41	-69	1 041	917	17	-20	914
SIAME INTER	97	-	-6	91	-97	-	-6	-103
SNCI	-	-	-	-	-	-	-3	-3
PROSID	-	-	-8	-8	-	-	-	-
SNC	-	-	-9	-9	-	-	-3	-3
SGTM	2	-	-	2	8	-	-	8
CAPROMET	245	-	-	245	3	-	-	3
INTER ELECTRIC	-	-	-	-	680	-	-	680
M .H. BEN AYED	-	-	-86	-86	-	-	-108	-108
SITEL	17	-	-	17	11	-	-6	5
SAS MAYTEL	-	96	-	96	-	150	-	150
FRIGO NEGOCE	-	-	-2	-2	-	-	-	-
STE LE PANNEAU	-	-	-	-	2	-	-	2

8.2 NATURE ET VOLUME DES OPERATIONS REALISEES EN 2015

8.2.1 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE TOUTALU

A : TOUTALU Autres actifs courants

Le compte courant « TOUTALU » présente un solde débiteur de 370 KTND au 31 décembre 2015. En 2015, la « SIAME » a facturé des frais de carburant de 5 KTND et des intérêts sur compte courant associé, au taux de 6% pour 17 KTND.
TOUTALU a réglé 14 KTND courant 2015.

B: TOUTALU Fournisseur

Les achats réalisés en 2015 ont totalisé 1 467 KTND TTC. La « SIAME » a procédé au règlement de 1 249 KTND courant le même exercice.

C : TOUTALU - Client

Les ventes réalisées en 2015 ont totalisé 774 KTND TTC. « TOUTALU » a procédé au règlement de 713 KTND courant le même exercice .

8.2.2 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE CONTACT

A : CONTACT - Autres Actifs Courants

Les principales opérations enregistrées en 2015 se détaillent ainsi :

- La « SIAME » a comptabilisé et encaissé des dividendes auprès de « CONTACT » pour 400 KTND ;
- La « SIAME » a établi des notes de débit pour 11 KTND ;
- La société « CONTACT » a établi une note de débit pour 4 KTND
- Les règlements de « CONTACT » au profit de la « SIAME » se sont élevés à 17 KTND.

8.2.3 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE ELECTRICA

A : ELECTRICA - Client

La société « ELECTRICA » est une filiale de la « SIAME » chargée de la distribution des disjoncteurs et accessoires de branchement fabriqués par la « SIAME », ainsi que la commercialisation du complément de la gamme des produits Général Electric non intégrée par la « SIAME ». Il est à signaler que les conditions commerciales accordées à « ELECTRICA » sont similaires à celles accordées aux autres distributeurs de la « SIAME ». Le total des ventes TTC réalisées avec « ELECTRICA » en 2015 s'élève à 969 KTND. La société « ELECTRICA » a procédé au règlement de 817 KTND courant 2015. Le solde du compte client « ELECTRICA » s'élève au 31 décembre 2015 à 1 069 KTND.

B : ELECTRICA - Fournisseur

Les achats réalisés auprès de la société « ELECTRICA », courant 2015, s'élèvent à 49 KTND TTC et se rapportent à des achats de matériel électrique.

C : ELECTRICA - Autres actifs courants

Ce compte a enregistré les mouvements suivants :

- Etablissement d'une Credit-Note au titre de la ristourne « GE » à accorder pour 14 KTND ;
- Refacturation d'un montant payé à l'agence nationale de métrologie pour 2 KTND ; et
- Facturation d'un loyer du local sis au 34 rue Ali Darghouth-Tunis pour 36 KTND l'an.

8.2.4 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SIAME INTERNATIONAL

A : SIAME INTERNATIONAL - Client

Le compte client de la société « SIAME INTERNATIONAL » s'élève à -97 KTND se rattachant à l'exercice 2013.

B: SIAME INTERNATIONAL – Fournisseur

Le compte fournisseur de la société « SIAME INTERNATIONAL » s'élève à 6 KTND non mouvementé depuis l'exercice 2011.

8.2.5 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SNCI

A: SNCI – Fournisseur

La « SIAME » a réglé en 2015 la totalité de sa dette envers « SNCI ».

8.2.6 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE PROSID

Les achats réalisés auprès de la société « PROSID », courant 2015, s'élèvent à 9 KTND TTC.
La « SIAME » a réglé 1 KTND de sa dette envers « PROSID » en 2015.

8.2.7 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SNC

Les prestations fournies par la société « SNC » au cours de 2015 se sont élevées à 6 KTND.

8.2.8 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SGTM

La société « SIAME » a vendu des marchandises à la société « SGTM » pour un montant TTC de 2 KTND.
La société « SGTM » a procédé au règlement de 8 KTND courant 2015. Le solde du compte client « SGTM » s'élève au 31 décembre 2015 à 2 KTND.

8.2.9 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE CAPROMET

Afin de consolider sa présence sur le marché Algérien, la « SIAME » a intégré la société « CAPROMET » dans son portefeuille des clients étrangers.
La société « CAPROMET », a réalisé courant 2015 des achats pour un total de 242 KTND.

8.2.10 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE INTER ELECTRIC

La société « INTER ELECTRIC » a réglé la totalité de sa dette s'élevant à 680 KTND.

8.2.11 OPERATIONS AVEC M. MOHAMED HEDI BEN AYED

La « SIAME » a conclu avec Mr. Mohamed Hédi Ben Ayed en sa qualité de conseiller en gestion, une convention d'assistance à la gestion et de participation aux actions de prospection et de développement de la société. Les honoraires ont été fixés à 86 KTND TTC par an. La société a procédé au règlement de 108 KTND en 2015.

8.2.12 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SITEL

Les achats réalisés auprès de la société « SITEL » se sont élevés en 2015 à 10 KTND TTC. La « SIAME » a réglé la totalité de sa dette en 2015.
La société « SIAME » a vendu des marchandises à la société « SITEL » pour un montant TTC de 66 KTND.
La société « SITEL » a réglé 60 KTND de sa dette au cours de 2015.

8.2.13 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SAS MAYTEL

En 2015, la « SIAME » a encaissé 54 KTND au titre des dividendes de l'année 2013.
Des dividendes pour respectivement 53 et 43 KTND au titre des exercices 2008 et 2011 ne sont pas encore encaissés par la « SIAME ».

8.2.14 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE FRIGO NEGOCE

Les achats réalisés auprès de la société « FRIGO NEGOCE » se sont élevés en 2015 à 2 KTND TTC. La « SIAME » n'a pas encore réglé sa dette en 2015.

8.2.15 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE LE PANNEAU

La société « LE PANNEAU » a réglé au cours de l'exercice 2015, 2 KTND au titre de la totalité de sa dette.

NOTE 9 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

9.1 NANTISSEMENTS

Nantissement de premier rang sur un matériel au profit de l'AMEN BANK, et ce, en contrepartie d'un crédit de 2 000 000 TND totalement remboursé au 31 décembre 2015.

Hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété constituée par deux lots de terrains sis à la zone industrielle de GROMBALIA au profit de la BIAT, et ce, en contrepartie d'un crédit de 1 500 000 TND contracté en date du 8 mai 2009.

Au 31 décembre 2015, l'encours de ce crédit s'élève à 55 556 TND.

Hypothèque immobilière en rang utile sur la totalité de la propriété sise à la zone industrielle de GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 au profit de la BIAT, et ce, en contrepartie d'une enveloppe de crédits de gestion de la somme de 8 100 000 TND ;

Hypothèque immobilière en rang disponible sur la propriété, objet du titre foncier n°643257 sise à GROMBALIA, d'une superficie globale de 19875 m² et nantissement du fonds de commerce et du matériels de l'usine au profit de ATTIJARI BANK, et ce, en contrepartie d'une enveloppe de crédits à court terme de la somme de 6 000 000 TND.

Hypothèque immobilière en rang utile sur la totalité de la propriété sise à la zone industrielle de GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 au profit de la Banque de Tunisie, et ce, en contrepartie d'une enveloppe de crédits de gestion de la somme de 4 850 000 TND ;

9.2 CAUTIONS SOLIDAIRES

- La SIAME est garante de la société « CONTACT » au profit de l'Amen Bank d'un aval pur et simple à hauteur de la totalité du montant du prêt, et ce, en contrepartie d'un crédit à moyen terme de 1 260 000 TND, autorisé par le conseil n°134 du 08 mai 2013.
- La SIAME est garante de la société « CONTACT » au profit de la BTK d'un aval pur et simple à hauteur de la totalité de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 165 000 TND, autorisé par le conseil n°140 du 28 mai 2015.
- La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la Banque de Tunisie, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 700 000 TND pour le compte de la filiale « SITEL », autorisé par le conseil d'administration n°144 du 09 novembre 2015.

- La SIAME est garante de la société « TOUTALU » au profit de la Banque de l'Habitat d'une caution solidaire, à hauteur de la totalité du montant du prêt, et ce, en contrepartie d'un crédit de consolidation s'élevant en principal à 805 000 TND, autorisé par le conseil n°143 du 26 aout 2015.

9.3 CAUTIONS BANCAIRES

Au 31 décembre 2015, le total des cautions bancaires s'élève à 3 274 088 TND ventilé par banque comme suit :

BANQUE	DOUANE	STEG	FRS LOCAUX	EXPORT	TOTAL
BIAT	654 292	617 015		488 817	1 760 124
ATTIJARI BANK	675 650				675 650
AMEN BANK	218 140	254 977	9 000		482 117
BT	55 450				55 450
BNA	11 800				11 800
STB	128 020			20 977	148 997
BH	139 950				139 950
TOTAL	**1 883 302**	**871 992**	**9 000**	**509 794**	**3 274 088**

9.4 CAUTIONS BANCAIRES

La société « SIAME » a ouvert auprès des établissements bancaires des lettres de crédit pour un montant de 135 000 € et 538 995 $ soit un total converti de 1 394 829 TND, qui se détaillent ainsi :

FOURNISSEUR	MONTANT		
	EUR	USD	TND
HOLLEY METERING		50 200	102 011
KRAUSS MAFFEI	135 000		299 538
LS INDUSTRIAL		449 795	914 028
SACHEN STEEL MOLD		39 000	79 252
TOTAL	**135 000**	**538 995**	**1 394 829**

9.5 EFFETS ESCOMPTES ET NON ECHUS

Le montant des effets escomptés et non encore échus au 31 décembre 2015 s'élève à 3 565 287 TND.

PARTIE III

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

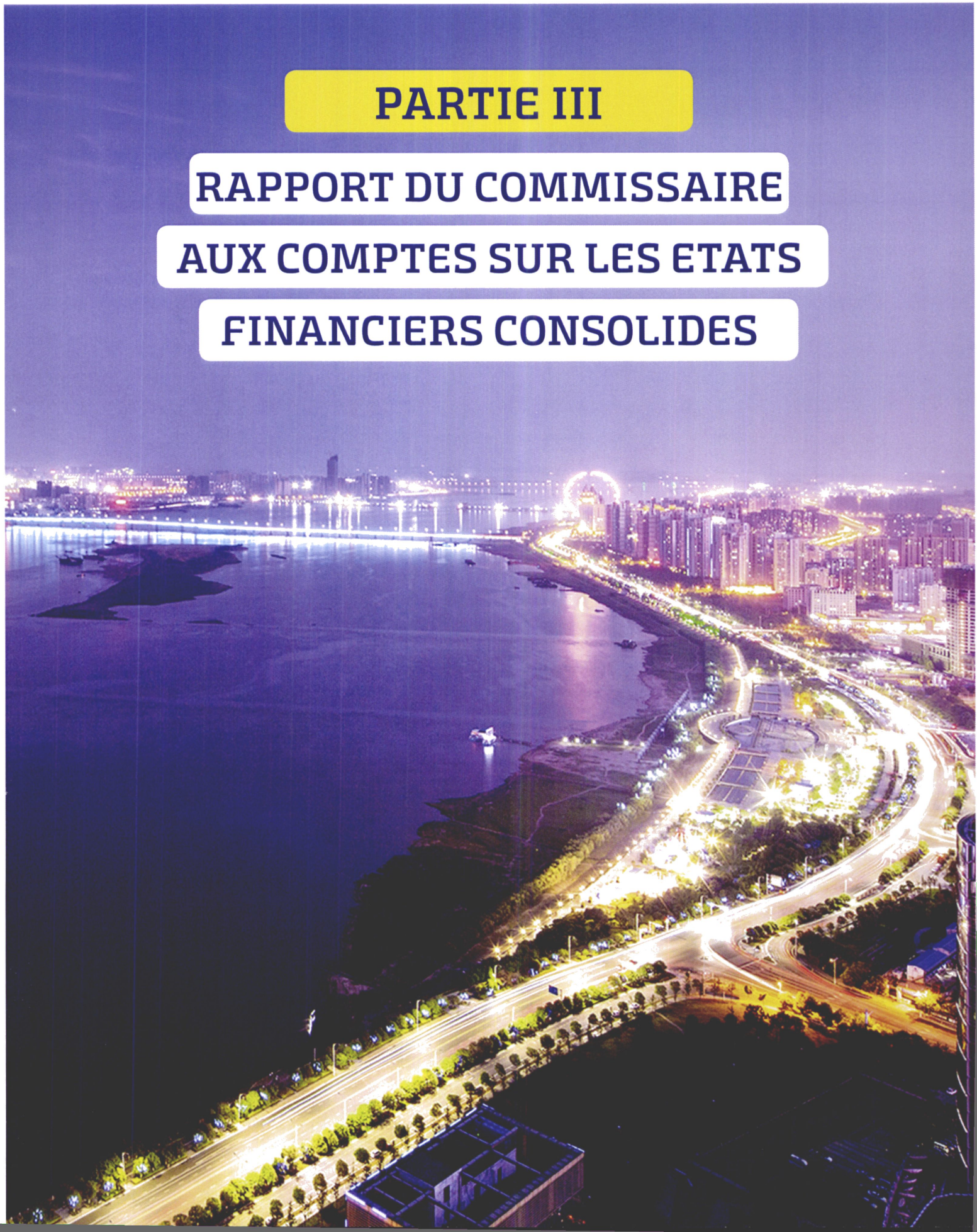

BDO

Tel +216 71 754 903
Fax +216 71 753 153
www bdo com tn

Ennour Building
3ème etage
Centre Urbain Nord
1082 Tunis - Tunisie

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs les actionnaires
De la « Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques : SIAME »

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, et en application des dispositions de l'article 471 du Code des Sociétés Commerciales, nous vous présentons notre rapport sur l'audit des états financiers consolidés de la société « SIAME » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Rapport sur les états financiers Consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2014, ainsi que l'état de résultat consolidé, l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir un total bilan de **49 039 883 DT** et un résultat consolidé -part du groupe - de **2 119 588 DT**.

Responsabilité de la direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.
Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

BDO Tunisie, a Tunisian Limited Company, is a member of BDO International Limited a UK company limited by guarantee, and forms part of the International BDO network of independent member firms
Capital 100 000 TND RC B 188961996 MF 24259 FAM 000

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit conformément aux standards professionnels généralement pratiqués sur le plan international. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'erreurs significatives.
Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés mentionnés plus haut sont sincères et réguliers et donnent pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du groupe « SIAME» au 31 décembre 2015, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention sur le point suivant :

La société mère « SIAME » a fait l'objet en 2012 d'une notification des résultats d'un contrôle fiscal couvrant les exercices 2008 à 2011. Cette notification a porté sur un redressement total de 483 KTND qui n'a été provisionné qu'à hauteur de 217 KTND étant donné que plusieurs chefs de redressement ont été contestés. Par ailleurs, une nouvelle notification portant sur un redressement total de 121 KTND a été adressée à la « SIAME » le 20 juillet 2015 au titre des exercices 2012 et 2013. L'ajustement définitif devant être comptabilisé ne peut être déterminé avant la clôture définitive de ces deux vérifications fiscales.

Vérifications et Informations Spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2015.

Tunis, le 29 Avril 2016.

Le Commissaire aux Comptes

BDO TUNISIE
Adnène ZGHIDI

Société d'Expertise Comptable BDO TUNISIE N° d'inscription à l'OECT : 2019 Inscrite au Tableau de l'OECT

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

BILAN CONSOLIDÉ
ARRÊTÉ AU 31-12-2015

(Exprimé en dinar Tunisien)

ACTIFS	Notes	31/12/2015	31/12/2014
ACTIFS NON COURANTS	1		
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		2 129 640	1 896 374
moins : amortissements		(1 842 303)	(1 819 666)
	1.1	**287 337**	**76 708**
Ecart d'acquisition		1 504 135	1 205 120
moins: amortissements		(885 344)	(667 148)
	1.2	**618 791**	**537 972**
Immobilisations corporelles		34 150 106	32 008 921
moins : amortissements/prov		(24 212 875)	(22 873 645)
	1.3	**9 937 231**	**9 135 276**
Immobilisations financières		713 213	651 618
moins : provisions		(433 405)	(384 441)
	1.4	**279 808**	**267 177**
Autres actifs non courants	1.5	25 007	85 119
Total des actifs non courants		**11 148 174**	**10 102 252**
ACTIFS COURANTS	2		
Stocks		19 200 068	17 889 068
moins: provisions sur stocks		(1 956 123)	(1 954 666)
	2.1	**17 243 945**	**15 934 402**
Clients et comptes rattachés		17 898 198	18 177 712
moins: provisions		(3 049 740)	(2 910 527)
	2.2	**14 848 458**	**15 267 185**
Autres actifs courants		4 579 434	4 732 086
Provision sur AAC		(721 121)	(707 034)
	2.3	**3 858 314**	**4 025 052**
Placements et autres actifs financiers	2.4	16 937	16 813
Liquidités et équivalent de liquidités	2.5	**1 929 122**	**1 807 537**
Provisions		(5 067)	(16 266)
		1 940 992	1 808 084
Total des actifs courants		**37 891 709**	**37 034 723**
TOTAL DES ACTIFS		**49 039 883**	**47 136 975**

BILAN CONSOLIDÉ

ARRÊTÉ AU 31-12-2015

(Exprimé en dinars Tunisien)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	31/12/2015	31/12/2014
CAPITAUX PROPRES	3		
CAPITAL SOCIAL	3.1	14 040 000	14 040 000
RÉSERVES CONSOLIDÉES		8 350 494	7 247 410
ECART DE CONVERSION		-	-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RÉSULTAT DE L'EXERCICE		**22 390 494**	**21 287 410**
RÉSULTAT CONSOLIDÉ - PART DU GROUPE		2 119 588	2 139 077
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRÈS RÉSULTAT CONSOLIDÉ		**24 510 082**	**23 426 487**
INTÉRÊT DES MINORITAIRES		**458 806**	**335 578**
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS	4		
EMPRUNTS	4.1	1 878 689	1 170 566
PROVISIONS	4.2	90 187	86 937
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		**1 968 876**	**1 257 503**
PASSIFS COURANTS	5		
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	5.1	11 521 046	10 740 827
AUTRES PASSIFS COURANTS	5.2	831 421 3	3 108 476
CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	5.3	7 159 242	8 268 104
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		**22 102 119**	**22 117 407**
TOTAL DES PASSIFS		**24 070 995**	**23 374 910**
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		**49 039 883**	**47 136 975**

ETAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

ARRÊTÉ AU 31-12-2015

(Exprimé en dinars Tunisien)

	Notes	31/12/2015	31/12/2014
REVENUS	6	38 548 285	37 854 024
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION		143 117	235 681
PRODUITS D'EXPLOITATION		**38 691 402**	**38 089 705**
VARIATION DES STOCKS PROD. FINIS & ENCOURS		377 749	701 143
ACHATS D'APPROV. CONSOMMÉS	7	(24 886 656)	(25 531 495)
CHARGES DE PERSONNEL		(6 138 879)	(5 635 204)
DOTATIONS AUX AMORT. & PROVISIONS		(1 947 996)	(1 816 954)
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	8	(2 543 874)	(2 284 405)
RESULTAT D'EXPLOITATION		**3 551 746**	**3 522 790**
CHARGES FINANCIÈRES NETTES	9	(1 008 205)	(1 036 667)
PRODUITS DES PLACEMENTS	**10**	**1 516**	**76 723**
AUTRES GAINS ORDINAIRES		**139 033**	**164 300**
AUTRES PERTES ORDINAIRES		**(82 789)**	**(98 651)**
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		**2 601 301**	**2 628 495**
IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS		(423 025)	(343 317)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPÖT		**2 178 276**	**2 285 178**
ELÉMENTS EXTRAORDINAIRES (GAINS/PERTES)		**0**	**0**
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		**2 178 276**	**2 285 178**
EFFETS DES MODIFICATIONS COMPTABLES (NET D'IMPÔTS)		0	0
RESULTAT APRES MODIFICATION COMPTABLE		**2 178 276**	**2 285 178**
RÉSULTAT DU GROUPE		**2 119 588**	**2 139 077**
RÉSULTAT HORS GROUPE		**58 689**	**146 101**

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2015

(Exprimé en dinars Tunisien)

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE	NOTES	31/12/2015	31/12/2014
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
RÉSULTAT NET		2 178 276	2 285 178
AJUSTEMENTS POUR :			
• AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		1 846 505	1 761 210
VARIATION DES :			
• STOCKS		(1 311 001)	(1 463 315)
• CRÉANCES		1 610 894	(2 258 086)
• AUTRES ACTIFS		212 157	(67 183)
• FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES		(323 541)	3 032 210
• RÉSORPTION SUBVENTION D'INVESTISSEMENT		(33 654)	(43 030)
• CHARGES FINANCIÈRES NETTES		210 634	0
• PLUS OU MOINS VALUES DE CESSION		**49 465**	**(33 979)**
FLUX PROVENANT DE L'EXPLOITATION	**11.1**	**4 439 736**	**3 402 374**
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT			
DÉCAISSEMENT /ACQUISIT° D'IMMOB°. CORPORELLES ET INCORP		(301 371 2)	(664 821)
ENCAISSEMENT /CESSION D'IMMOB°. CORPORELLES ET INCORP		13 500	49 306
ENCAISSEMENT /CESSION D'IMMOB°. FINANCIÈRES		82 690	166 400
DÉCAISSEMENT /ACQUISIT° D'IMMOB°. FINANCIÈRES		(103 761)	(372 382)
ENCAISSEMENT DE SUBVENTION		0	77 154
ENCAISSEMENT / D'AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES		112 60	057 177
DÉCAISS. SUR AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES		(877 130)	(798 259)
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES A L'INVESTISSEMENT	**11.2**	**(2 449 637)**	**(983 927)**
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
VARIATION/ CAPITAUX PROPRES		(199 502)	(40 716)
VAR ENC/ REMB.D'EMPRUNTS (CRÉDITS DE GESTION,CT)		(641 889)	(52 663)
DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS		(1 386 659)	(1 386 671)
ENCAISSEMENT PROVENANT DES EMPRUNTS		566 805	0
REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS		(734 984)	(858 461)
FLUX AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	**11.3**	**(2 396 229)**	**(2 338 511)**
INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE		-	-
VARIATION DE TRESORERIE		**(406 129)**	**79 936**
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		**846 126**	**766 190**
TRESORERIE A LA FIN DE L'EXERCICE		**439 996**	**846 126**

01 PRESENTATION DU GROUPE DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES "SIAME"

Le groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques " SIAME" est composé de 6 sociétés, « SIAME » comprise. Le groupe est constitué principalement par les filiales, exerçant dans la même branche d'activité de distribution et de sous-traitance du matériel électrique.

02 REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

2.1 PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers consolidés du groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques " SIAME " sont élaborés à partir des comptes individuels des sociétés incluses dans le périmètre. Ceux-ci sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur, notamment les principes comptables relatifs à la consolidation des états financiers et au système comptable des entreprises.

Ils tiennent compte des concepts fondamentaux et des conventions comptables définis par :

- Le décret 96-2459 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité
- Les normes comptables de consolidation (normes 35 à 37)
- La norme relative aux regroupements d'entreprises (norme 38).

2.2 METHODE D'EVALUATION

LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées dans le patrimoine des sociétés du groupe à la date de leur acquisition et figurent pour leur coût historique hors taxes récupérables.

Les logiciels ont été amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur 3 ans.

ECART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition est l'écart de valeur constaté entre le coût d'acquisition des titres d'une société consolidée et la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération. Il est amorti sur une période de 5 ans.

LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont enregistrées dans le patrimoine des sociétés du groupe à la date de leur acquisition et figurent pour leur coût historique hors taxes récupérables.

Pour le besoin de l'établissement des états financiers consolidés, les biens acquis en leasing avant le 1er Janvier 2008, ont été retraités en adoptant l'approche économique de capitalisation, et ce, conformément à la convention comptable de la prééminence du fond sur la forme, prévue par le décret n° 96-2459 relatif au Cadre Conceptuel de la Comptabilité et à la Norme Comptable NCT 41 relative à la comptabilisation des contrats de location.

Ces biens ont été amortis selon la méthode linéaire.

LE PORTEFEUILLE DES TITRES

Les titres composant le portefeuille du groupe sont enregistrés à leur coût historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur historique. La valeur d'inventaire est, normalement, calculée par référence :

- A la quote-part des capitaux propres, ajustée le cas échéant, d'éléments non-inscrits en comptabilité, pour les titres non cotés à la BVMT ;
- Au cours boursiers moyens du mois de décembre 2015, pour les titres cotés à la BVMT.
- LES STOCKS ET ENCOURS

Pour la valorisation de ses stocks, le groupe utilise la méthode du coût moyen pondéré ; la marge intra-groupe étant éliminée.

PRISE EN COMPTE DES REVENUS

Les revenus quelle que soit l'activité qui les génère, sont pris en compte à la livraison. Le chiffre d'affaires consolidé est exprimé hors TVA après élimination des opérations intra-groupe.

CONVERSION DES DETTES FOURNISSEURS EN DEVISE

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en utilisant le taux de change en vigueur au 31-12-2015. La différence est passée en résultat de l'exercice.

03 PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Les principes et le périmètre de la consolidation ont été déterminés conformément à la loi 2001-117 du 6 décembre 2001, complétant le code des sociétés commerciales et relative aux groupes de sociétés et en application des normes comptables tunisiennes de consolidation sus précisées.

3.1 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation est formé de toutes les entreprises sur lesquelles la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques " SIAME " exerce directement ou indirectement par le biais de ses filiales un contrôle exclusif ainsi que les entreprises sur lesquelles la société exerce une influence notable.

3.2 METHODES DE CONSOLIDATION

INTEGRATION GLOBALE

Cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres, chacun des éléments d'actifs et de passifs de chaque filiale, en dégageant la part des intérêts minoritaires tant dans les capitaux propres que dans le résultat. Elle est appliquée pour les entreprises du groupe qui sont contrôlées de manière exclusive.

INTEGRATION PROPORTIONNELLE

C'est une méthode de comptabilisation et de présentation selon laquelle la quote-part d'un co-entrepreneur dans chacun des actifs, passifs, produits et charges de l'entité contrôlée conjointement est regroupée, ligne par ligne, avec les éléments similaires dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur ou est présentée sous des postes distincts dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur.

Un co-entrepreneur est un participant à une co-entreprise qui exerce un contrôle conjoint.

LA MISE EN EQUIVALENCE

Les sociétés dans lesquelles la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques "SIAME" exerce, directement ou indirectement, une influence notable, sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. La "SIAME" est présumée avoir une influence notable si elle détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

Cette méthode consiste à remplacer la valeur des titres figurant à l'actif du bilan de la "SIAME" et de ses filiales par la quote-part du Groupe dans les fonds propres et le résultat des sociétés mises en équivalence.

4- PRINCIPES DE CONSOLIDATION

4.1- RETRAITEMENTS ET ELIMINATIONS

Les comptes des filiales sont, si nécessaire, retraités selon les principes et les règles d'évaluation du groupe.

- Les créances, les emprunts et les prêts réciproques ainsi que les charges et produits réciproques sont éliminés.
- Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets sur le bilan, le hors bilan, ainsi que sur le résultat consolidé.
- Les dividendes intragroupe et les plus ou moins-values réalisées suite à la cession d'éléments d'actifs entre les sociétés du groupe sont éliminés.

4.2 INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère. De même, les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la société mère.

4.3 TRAITEMENT DES ECARTS DE PREMIERE CONSOLIDATION

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

L'ECART D'EVALUATION

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

LE GOOD WILL

Le goodwill correspond à la différence entre l'écart de première consolidation et les écarts d'évaluation identifiés. Le goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé. Il est amorti sur une durée d'utilité estimée. La durée ne doit pas dépasser 20 ans (§39 de la NCT n°38). Le goodwill négatif est comptabilisé en produit de l'exercice ou différé sur les exercices ultérieurs conformément au traitement préconisé par les paragraphes 54 à 59 de la NCT n°38.

4.4 TRAITEMENT DE L'IMPOT

La charge consolidée d'impôt comprend :

- l'impôt exigible des différentes filiales calculé conformément à la législation fiscale en vigueur au 31/12/2015.
- les impôts différés provenant des décalages temporaires provenant des écarts entre les valeurs comptables et fiscales d'éléments du bilan consolidé.

La compensation se fait pour les impôts différés actifs et passifs au sein d'une même entité fiscale. L'entité fiscale correspond soit à l'entité elle-même en absence d'intégration fiscale, soit au groupe fiscalement intégré s'il existe. La règle de prudence consiste à ne pas constater les actifs d'impôts différés qui ne pourraient être effectivement utilisés dans l'avenir en réduction de la charge d'impôt globale. Il en résulte que le Groupe constate un impôt différé actif net par entité fiscale dès lors que ce net d'impôt différé ne résulte pas de déficits fiscaux ou dès lors que l'entité fiscale concernée n'a pas réalisé de pertes fiscales au cours des deux derniers exercices.

Le Groupe a appliqué la méthode du report variable pour déterminer le montant des impôts différés. Tous les décalages ont été retenus, sans actualisation, quelle que soit la date de récupération ou d'exigibilité.

4.5 RESERVES CONSOLIDEES

Cette rubrique comprend les comptes de réserves de la "SIAME" et la quote-part dans les réserves des sociétés consolidées par intégration globale et des sociétés mises en équivalence. Cette quote-part est calculée sur la base du pourcentage d'intérêt.

4.6 RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Le résultat consolidé correspond au résultat de la société mère majoré de la contribution réelle, après retraitements de consolidation, des sociétés intégrées globalement et des sociétés mises en équivalence.

4.7 DATE DE CLÔTURE

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes arrêtés au 31 décembre pour l'ensemble des sociétés consolidées.

4.8 OPERATIONS DE CREDIT-BAIL PRENEUR

Les immobilisations d'exploitation financées au moyen de contrats de crédit-bail avant le 1er janvier 2008 (crédit-bail preneur) ont été retraitées en consolidation à l'actif du bilan consolidé conformément à la norme comptable NCT 41. Elles sont présentées au niveau de la rubrique «IMMOBILISATIONS CORPORELLES». Elles font l'objet d'un plan d'amortissement dont les dotations sont calculées en fonction de la durée du contrat de leasing.

05 NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

5.1 DETERMINATION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

En application des dispositions de la loi n° 2001-117 du 6 décembre 2001 et de la norme NCT 35 § 38, les sociétés retenues dans le périmètre de consolidation du groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques " SIAME ", se présentent comme suit :

RAISON SOCIALE	POURCENTAGE DE CONTRÔLE		TYPE DE CONTRÔLE		POURCENTAGE D'INTÉRÊT		MÉTHODE DE CONSOLIDATION	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Siame	100.000%	100.000%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	100.000%	100.000%	IG	IG
Sitel	59,767%	59,767%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	59,767%	59,767%	IG	IG
Electrica	99.999%	99.999%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	99.999%	99.999%	IG	IG
Contact	100.000%	100.000%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	100.000%	100.000%	IG	IG
Siame int	99,993%	99,993%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	99,993%	99,993%	IG	IG
Toutalu	89,998%	99,997%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	89,998%	99,997%	IG	IG

Les sociétés constituant le groupe " SIAME " se présentent comme suit :

SOCIETE MERE

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques " SIAME " est une société anonyme créée en date du 12 mai 1976 par la "STEG" dans le cadre de la loi 74/74.

L'activité de la société consiste à fabriquer et à commercialiser du matériel et de l'appareillage électrique (compteurs, disjoncteurs, tableaux, blocs de jonction...) et, généralement, toutes pièces pouvant constituer un appareillage électrique ou électronique.

Jusqu'au mois de juin 1998, le capital de la " SIAME " était détenu à concurrence de 72 % par la Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz " STEG". Par décision de la C.A.R.E.P en date du 4 mai 1998, le bloc de contrôle de 51 % a été cédé à la Société Tunisienne d'Equipements "STEQ".

Dans le cadre de sa privatisation, il a été convenu suivant la décision de la C.A.R.E.P du 6 mai 1999 de procéder à la vente de 20% du capital, soit 137 500 actions, au profit de la société AL MAL KUWAITI COMPANY K.S.C et de 23,1% du capital, soit 159 048 actions, par voie d'Offre Publique de Vente.

A compter du 1er juin 1999, la valeur " SIAME" a été admise au premier marché de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis.

Le capital social de la société a connu des augmentations successives dont la dernière datant de 2004 qui l'a porté à la somme de 14 040 000 TND.

En réponse à une demande introduite, en date du 26 octobre 2009, par Mr Mohamed Hédi BEN AYED agissant de concert avec des personnes physiques et morales, dans les conditions de l'article 6 nouveau de la loi n°94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et de l'article 166 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, le Conseil du Marché Financier, en application de l'article 6 nouveau susvisé, a autorisé l'opération d'acquisition de 7 505 357 actions, soit 53,46% du capital de la société.

SOCIETES FILIALES

Les sociétés sous contrôle exclusif de la société mère telles que définies par le code des sociétés commerciales et les normes comptables tunisiennes sont les suivantes :

SOCIETE CONTACT

Société à responsabilité limitée totalement exportatrice ayant un capital de 2 060 000 TND, exerçant dans le domaine de la sous-traitance industrielle notamment l'assemblage de divers types de connecteurs pour l'électronique et l'automobile pour des donneurs d'ordre étrangers.

SOCIETE ELECTRICA

Société à responsabilité limitée ayant un capital de 775 000 TND créée en 1999, dont l'objet social consiste en la commercialisation de matériel électrique et électronique complétant la gamme SIAME.

SOCIETE SIAME INTERNATIONAL

Société de commerce international, ayant un capital de 150 000 TND. Elle a été créée en janvier 2009 pour subvenir aux besoins des clients du réseau commercial international de la SIAME en marchandises non produites par elle.

SOCIETE SITEL

Société anonyme, ayant un capital de 1 000 000 TND. Elle a pour activité l'étude et l'entreprise de tous travaux publics relatifs à la production, au transport et à l'utilisation de tous genres d'énergie en particulier l'énergie électrique et ses dérivés.

SOCIETE TOUTALU

Société anonyme, créée en janvier 2007, ayant un capital de 2 200 000 TND. Elle a pour activité la fonderie de pièces en aluminium et notamment celles des accessoires de lignes.

NOTE 1 : ACTIFS NON COURANTS CONSOLIDES

Au 31 décembre 2015, la valeur nette des actifs non courants consolidés s'élevant à 11 148 174 TND se détaillent comme suit :

DÉSIGNATION	VALEUR BRUTE 31/12/2015	AMORTISSEMENT	PROVISION	VALEUR NETTE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 129 640	-1 842 303	-	287 337
ECARTS D'ACQUISITION	1 504 135	-885 344	-	618 791
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	34 150 106	-24 212 875	-	9 937 231
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	713 213	-	-433 405	279 808
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	25 007	-	-	25 007
TOTAL	**38 522 101**	**-26 940 522**	**-433 405**	**11 148 174**

1.1 LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur comptable nette des immobilisations incorporelles consolidées totalisant 287 337 TND au 31 décembre 2015, se détaille comme suit :

DÉSIGNATION	VALEUR BRUTE 31/12/2015	CUMUL AMORT. 31/12/2015	VCN AU 31/12/2015
INVEST. DE RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT	563 290	-563 290	0
CONCESSION DE MARQUE & BREVET	1 003 933	-1 003 069	864
LOGICIELS	286 598	-275 945	10 653
SIT WEB	920	0	920
PROJET COMPTEUR	274 900	0	274 900
TOTAL	**2 129 640**	**-1 842 303**	**287 337**

1.2 LES ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition constatés sur les filiales consolidées totalisent un montant brut de 1 504 135 TND amortis à hauteur de 885 344 TND. Ils s'analysent comme suit :

DÉSIGNATION	DATE DE PRISE DE CONTRÔLE	VALEUR BRUTE	TAUX D'AMORT	CUMUL AMORT 31/12/2015	VCN AU 31/12/2015
SITEL	2000	402 346	20%	-402 346	0
CONTACT	1998	-13 813	100%	13 813	0
TOUTALU	2007	21 500	20%	-21 500	0
ELECTRICA	2009	17 933	20%	-17 933	0
ELECTRICA	2011	-120 019	100%	120 019	0
CONTACT	2012	314 975	20%	-251 978	62 997
CONTACT	2013	219 982	20%	-131 991	87 990
SITEL	2014	-11 021	100%	11 021	0
CONTACT	2014	349 990	20%	-139 995	209 995
TOUTALU	2015	322 263	20%	-64 453	257 810
		1 504 135		**-885 344**	**618 791**

1.3 LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur comptable nette des immobilisations corporelles consolidées s'élevant à 9 937 231 TND au 31 décembre 2015, se ventilant comme suit :

DÉSIGNATION	VALEUR BRUTE 31/12/2014	ACQUISITIONS 2015	CESSION 2015	RECLASSEMENT	VALEUR BRUTE 31/12/2015	CUMUL AMORT 31/12/2014	DOTATION 2015	RÉGULARISA-TION/ CESSIONS	CUMUL AMORT 31/12/2015	VCN 31/12/2015
TERRAIN	1 401 203	-	-	-	1 401 203	-	-		-	1 401 203
CONSTRUCTIONS	7 296 821	-	-	-	7 296 821	3 395 441	323 248	-	3 718 689	3 578 132
MATÉRIELS & OUTILLAGES	17 387 738	1 316 052	-	-	18 703 790	14 836 241	616 645	-	15 452 886	3 250 904
MAT DE TRANSPORT	1 324 948	50 415	-	-	1 375 363	1 121 596	127 298		1 248 894	126 469
MMB	1 164 873	28 961	-	-	1 193 834	970 929	65 696	-	1 029 371	164 463
AGENCEMENTS & AMÉNAGEMENTS	1 993 052	119 340	-	-	2 112 392	1 433 607	155 753	-	1 596 614	515 778
IMMOBILISATIONS PRISES EN LEASING	1 301 895	-	-	-	1 301 895	1 113 017	50 590	-	1 163 607	138 288
IMMOBILISATIONS CHEZ LES TIERS	2 814	-	-	-	2 814	2 814	-	-	2 814	-
IMMOBILISATIONS ENCOURS	135 577	687 586	-	(61 169)	761 994	-	-	-	-	761 994
TOTAL	**32 008 921**	**2 202 354**	**-**	**(61 169)**	**34 150 106**	**22 873 645**	**734 864**	**-**	**24 212 875**	**9 937 231**

1.4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique totalisant en net 267 177 TND au 31 décembre 2015, se détaillant ainsi :

DÉSIGNATION	SITUATION 31/12/2014		VCN 31/12/2014	ACQUIS.	CESSION 2015	SITUATION 31/12/2015		VCN 31/12/2015
	VALEUR	PROVISION				2015	VALEUR	
EPI CORPORATION	36 263	-36 263	-	-	-	36 263	-36 263	-
SIALE	129 250	-129 250	-	-	-	129 250	-129 250	-
CELEC	88 000	-88 000	-	-	-	88 000	-88 000	-
SERPAC	750	-750	-	-	-	750	-750	-
DAR ADDOHN	50 000	-50 000	-	-	-	50 000	-50 000	-
SAS MAYETEL	34 816	-	34 816	-	-	34 816	-	34 816
ACTIONS ELECTROSTAR	5 398	-1 701	3 697	-	-	5 398	-3 917	1 481
ACTIONS STEQ	690	-31	659	-	-	690	-31	659
ACTIONS FIDELITY SICAV	617	-	617	-	-	617	-	617
TITRES DE PARTICIPATION	**345 784**	**-305 995**	**39 789**	**-**	**-**	**354 784**	**-308 211**	**37 573**
Prêts	92 808		92 808	69 424	45 738	116 494		116 494
Emprunt national	22 000	-	22 000			22 000	-	22 000
Cautionnements	191 026	-78 446	112 580	38 920	1 011	228 935	-125 194	103 741
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	**305 834**	**-78 446**	**227 388**	**108 344**	**46 749**	**367 429**	**-125 194**	**242 235**
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	**651 618**	**-384 441**	**267 177**			**713 213**	**-433 405**	**279 808**

Les immobilisations financières se composent des titres des sociétés sur lesquelles le groupe "SIAME" n'exerce ni un contrôle exclusif, ni un contrôle conjoint, ni une influence notable.

1.5 AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Cette rubrique, totalise 25 007 TND à la clôture de l'exercice 2015 contre 85 119 TND à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

DÉSIGNATION	31/12/2015	31/12/2014	VARIATION
CHARGES À RÉPARTIR	25 007	85 119	-60 112
TOTAL	**25 007**	**85 119**	**-60 112**

NOTE 2 : ACTIFS COURANTS

Les actifs courants ont atteint une valeur nette de 37 891 709 TND au 31 décembre 2015.

Ils se détaillent comme suit :

DÉSIGNATION	NOTE	VALEUR BRUTE	PROVISION	VALEUR NETTE
STOCKS	2.1	19 200 068	(1 956 123)	17 243 945
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	2.2	17 898 198	(3 049 740)	14 848 458
AUTRES ACTIFS COURANTS	2.3	4 579 434	(721 121)	3 858 314
PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS	2.4	16 937	(5 067)	11 869
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS	2.5	1 929 122	-	1 929 122
TOTAL		**43 623 760**	**(5 732 051)**	**37 891 709**

2.1 STOCKS

La valeur nette des stocks consolidés totalisent 17 243 945 TND au 31 décembre 2015, après élimination des profits internes de (85 331 TND). Elle se ventile comme suit :

DÉSIGNATION	31/12/2015	31/12/2014	VARIATION
STOCK SIAME	13 673 367	13 967 518	-294 151
PROVISION SUR STOCK SIAME	-1 754 457	-1 678 220	-76 237
STOCK SITEL	1 411 085	576 914	834 171
PROVISION SUR STOCK SITEL	-19 016	-82 655	63 639
STOCK CONTACT	802 175	642 102	160 073
Provision sur stock CONTACT	-98 941	-98 941	0,475
Stock ELECTRICA	3 133 100	2 638 375	494 725
Provision sur stock ELECTRICA	-83 709	-94 850	11 141
Stock TOUTALU	264 431	107 808	156 623
Stock SIAME Internationale	1 241	1 241	0
VALEUR NET AVANT RETRAITEMENT CONSOLIDATION	**17 329 276**	**15 979 292**	**1 349 984**
Elimination marge interne/stocks (retr/cons) ◆	-85 331	-44 890	-40 441
TOTAL	**17 243 945**	**15 934 402**	**1 309 543**

◆ Les profits sur cessions internes des stocks réalisés en 2014 et en 2015 et touchant respectivement le stock initial et final entre les sociétés SIAME, ELECTRICA et TOUTALU ont été éliminés du résultat et des stocks consolidés.

2.2 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES CONSOLIDES

Ce poste, totalisant 14 848 458 TND au 31 décembre 2015, se détaille comme suit :

DÉSIGNATION	31/12/2015	31/12/2014	VARIATION
CLIENTS ORDINAIRES	12 779 226	14 064 888	- 1 285 662
CLIENTS, RETENUES DE GARANTIE	387 578	193 996	193 582
CLIENTS, EFFETS À RECEVOIR	1 010 180	762 495	247 685
CLIENTS DOUTEUX	3 718 379	3 156 333	562 046
CLIENTS FACTURES À ÉTABLIR	2 835	-	2 835
TOTAL BRUT	**17 898 198**	**18 177 712**	**- 279 514**
PROVISION POUR DÉPRÉCIATION DES COMPTES CLIENTS	- 3 049 740	- 2 910 527	- 139 213
TOTAL NET	**14 848 458**	**15 267 185**	**- 418 727**

2.3 AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants consolidés nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2015 à 3 858 314 TND. Ils se détaillent comme suit :

DÉSIGNATION	31/12/2015	31/12/2014	VARIATION
ETAT, IMPÔTS ET TAXES	2 588 576	2 137 839	450 737
AVANCES ET ACOMPTES AU PERSONNEL	110 008	97 708	12 300
AVANCES ET ACOMPTES FOURNISSEURS	895 130	1 371 073	-475 943
FOURNISSEURS : RABAIS, REMISES ET RISTOURNES À OBTENIR	-	265 510	-265 510
DÉBITEURS DIVERS	906 764	801 446	105 318
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	78 957	55 417	23 540
PRODUITS À RECEVOIR	-	3 093	-3 093
TOTAL BRUT	**4 579 435**	**4 732 086**	**-152 651**
PROVISION POUR DÉPRÉCIATION DES AUTRES ACTIFS COURANTS	-721 121	-707 034	-14 087
TOTAL NET	**3 858 314**	**4 025 052**	**-166 738**

2.4 PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS CONSOLIDES

Ce compte totalisant 16 937 TND à la date de clôture, se détaille ainsi :

DÉSIGNATION	SITUATION AU 31/12/2015		
	VALEUR BRUTE	PROVISION	VALEUR NETTE
PLACEMENTS	16 937	(5 067)	11 870
TOTAL	**16 937**	**(5 067)**	**11 870**

2.5 LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et les équivalents de liquidités consolidés totalisant 1 929 122 TND au 31 décembre 2015 se détaillent comme suit :

DÉSIGNATION	SITUATION AU 31/12/2015		
	VALEUR BRUTE	PROVISION	VALEUR NETTE
BANQUES	843 991	-	843 991
CAISSES	3 209	-	3 209
VALEURS À L'ENCAISSEMENT	1 081 522	-	1 081 522
RÉGIES D'AVANCES ET ACCRÉDITIFS	400	-	400
TOTAL	**1 929 122**	**-**	**1 929 122**

NOTE 3 : ACTIFS COURANTS

Au 31 décembre 2015, les capitaux propres consolidés totalisant 24 968 888 TND se détaillent ainsi :

DÉSIGNATION	31/12/2015	31/12/2014	VARIATION
CAPITAL SOCIAL	14 040 000	14 040 000	-
RÉSERVES CONSOLIDÉES	8 350 494	7 247 410	1 103 084
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RÉSULTAT	**22 390 494**	**21 287 410**	**1 103 084**
RÉSULTATS CONSOLIDÉS	2 119 588	2 139 077	- 19 489
INTÉRÊTS DES MINORITAIRES	458 806	335 578	123 228
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRÈS RÉSULTAT & IM	**24 968 888**	**23 762 065**	**1 206 823**

Le détail de répartition des réserves et des résultats des sociétés du groupe entre réserves et résultats consolidés, d'une part, et les parts des minoritaires, d'autre part, se présente comme suit :

DÉSIGNATION	SITUATION AVANT PARTAGE		RÉPARTITION DES RÉSERVES		RÉPARTITION DES RÉSULTATS		ELIMINATION DES TITRES DE PARTICIPATION
	VALEUR	PROVISION	2015	VALEUR	VALEUR	PROVISION	
SIAME ◆	7 256 797	1 675 008	7 256 797	-	1 675 008	-	-
ELECTRICA	704 518	13 196	704 507	11	13 196	-	774 995
SIAME INTER	-28 477	-1 191	-28 485	8	-1 191	-	149 990
SITEL	236 353	166 230	-99 200	335 553	99 351	66 879	597 670
CONTACT	1 619 817	471 375	1 619 817	-	471 375	-	2 280 000
TOUTALU	-1 038 396	-146 342	-1 102 942	64 546	-138 151	-8 191	2 001 450
TOTAL	**8 750 612**	**2 178 275**	**8 350 494**	**400 118**	**2 119 587**	**58 688**	**5 804 105**

◆ Les réserves consolidées ont été diminuées par le coût d'acquisition des actions propres totalisant 171 485 TND

NOTE 4 : ACTIFS COURANTS

Au 31 décembre 2015, les capitaux propres consolidés totalisant 24 968 888 TND se détaillent ainsi :

DÉSIGNATION	31/12/2015	31/12/2014
EMPRUNT	1 878 689	1 170 566
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	90 187	86 937
Total	**1 968 876**	**1 257 503**

4.1 EMPRUNTS

Ce poste consolidé totalisant 1 878 689 TND, correspond à la dette bancaire et à la dette provenant du traitement des financements d'immobilisations par crédit-bail. Ce poste se présente comme suit :

DÉSIGNATION	31/12/2015	31/12/2014	VARIATION
EMPRUNT SIAME	-	55 556	- 55 556
EMPRUNT SITEL	97 189	252 898	- 155 709
EMPRUNT CONTACT	1 072 616	851 679	220 937
EMPRUNT TOUTALU	708 884	-	708 884
EMPRUNT ELECTRICA	-	10 433	- 10 433
TOTAL	**1 878 689**	**1 170 566**	**708 123**

4.2 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce poste consolidé totalisant 90 187 TND, correspond aux provisions pour risques et charges constatées au niveau des sociétés du groupe. Il se détaille comme suit :

SOCIÉTÉ	DÉSIGNATION	SOLDE
CONTACT	Prov. pour risques et charges	2 729
CONTACT	Provision pour amendes et pénalités	10 600
SITEL	Provisions pour litiges	3 227
SITEL	Provision pour amendes et pénalités	73 631
TOTAL		**90 187**

NOTE 5 : PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalisant 22 102 119 TND au 31 décembre 2015, regroupe les postes suivants :

DÉSIGNATION	NOTE	31/12/2015
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	5.1	11 521 046
AUTRES PASSIFS COURANTS	5.2	3 421 831
CONCOURS BANCAIRES	5.3	7 159 242
TOTAL		**22 102 119**

5.1 FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2015, ce poste consolidé totalisant 11 521 046 TND, se ventile comme suit :

DÉSIGNATION	31/12/2015	31/12/2014	VARIATION
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	7 393 266	7 069 672	323 594
FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	261 159	480 167	- 219 008
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION EAP	3 709 189	3 035 623	673 566
FOURNISSEURS, RETENUES DE GARANTIES	61 251	62 366	- 1 115
FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS	96 181	92 999	3 182
TOTAL	**11 521 046**	**10 740 827**	**780 219**

5.2 AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalisant 3 421 831 TND au 31 décembre 2015, s'analyse comme suit :

DÉSIGNATION	31/12/2015	31/12/2014	VARIATION
ETAT, IMPÔTS ET TAXES	738 556	896 575	-158 019
CNSS	465 221	421 518	43 703
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHÉS	737 744	759 091	-21 347
CLIENTS, AVANCES ET ACOMPTES/ RISTOURNE CLIENTS	296 289	93 963	202 326
ASSOCIÉS, DIVIDENDES ET TANTIÈMES À PAYER	35 079	52 366	-17 287
CRÉDITEURS DIVERS	276 275	0	276 275
CHARGES À PAYER	630 452	644 650	-14 198
PROVISIONS	242 217	240 313	1 904
TOTAL	**3 421 831**	**3 108 476**	**313 355**

5.3 CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Ce poste consolidé totalisant 7 159 242 TND au 31 décembre 2015, se détaille ainsi :

DÉSIGNATION	31/12/2015	31/12/2014	VARIATION
ECHÉANCE À MOINS D'UN AN CMT	926 185	1 278 346	- 352 161
CRÉDITS DE GESTION	5 794 231	5 672 146	122 085
ECHÉANCE À MOINS D'UN AN LEASING	10 555	205 576	- 195 021
INTÉRÊTS COURUS SUR EMPRUNTS	21 067	150 625	- 129 558
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	**6 752 038**	**7 306 693**	**- 554 655**
CONCOURS BANCAIRES	**407 204**	**961 411**	**- 554 207**
TOTAL	**7 159 242**	**8 268 104**	**- 1 108 862**

NOTE 6 : REVENUS

Le chiffre d'affaires du groupe totalisant 38 548 285 TND se détaille comme suit :

DÉSIGNATION	SOLDE 31/12/2015		SOLDE 31/12/2014		VARIATION	
	EN DT	EN %	EN DT	EN %	EN DT	EN %
SIAME	27 898 942	67%	27 895 496	69%	3 446	0%
SITEL	2 655 778	6%	2 414 591	6%	241 187	10%
CONTACT	5 512 409	13%	3 804 877	9%	1 707 532	45%
ELECTRICA	4 401 956	11%	5 227 818	13%	-825 862	-16%
TOUTALU	1 225 397	3%	919 290	2%	306 107	33%
TOTAL	**41 694 482**	**100%**	**40 262 072**	**100%**	**1 432 410**	**3,56%**
CHIFFRE D'AFFAIRES INTRA-GROUPE	-3 146 197		-2 408 048			
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	**38 548 285**		**37 854 024**		**694 261**	**2%**

NOTE 7 : ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Les achats consommés totalisent 24 886 656 TND à la clôture de l'exercice 2015. Ils se détaillent entre les différentes sociétés du groupe comme suit :

DÉSIGNATION	SOLDE 31/12/2015	
	EN DT	EN %
SIAME	18 176 745	65%
SITEL	2 904 346	10%
CONTACT	2 658 911	9%
ELECTRICA	3 439 427	12%
TOUTALU	812 982	3%
SIAME INTER	0	0%
TOTAL	**27 992 411**	**100%**
ACHATS INTRA-GROUPE	-3 105 755	
ACHATS CONSOMMÉ CONSOLIDÉS	**24 886 656**	

NOTE 8 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Cette rubrique correspond, principalement, à la rémunération du personnel extérieur, d'intermédiaires et des honoraires. Elle se détaille par entité comme suit :

DÉSIGNATION	SOLDE 31/12/2015	
	EN DT	EN %
SIAME	1 810 348	70%
ELECTRICA	232 787	9%
SITEL	262 232	10%
TOUTALU	47 645	2%
CONTACT	220 729	9%
SIAME INTER	891	0%
TOTAL	**2 574 632**	**100%**
ACHATS INTRA-GROUPE	-30 758	
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	**2 543 874**	

NOTE 9 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Cette rubrique correspond aux intérêts relatifs aux emprunts contractés, et aux provisions sur les immobilisations financières. Elle se détaille par entité comme suit :

DÉSIGNATION	SOLDE 31/12/2015	
	EN DT	EN %
SIAME	590 350	59%
ELECTRICA	124 574	12%
SITEL	58 636	6%
TOUTALU	128 353	13%
CONTACT	106 292	11%
TOTAL	**1 008 205**	**100%**

NOTE 10 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Cette rubrique comprend les produits provenant des participations détenues par le groupe SIAME.

NOTE 11 : FLUX DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2015, La trésorerie du groupe « SIAME » a dégagé un solde de 439 996 TND contre 846 126 TND au 31 décembre 2014, soit une variation négative de 406 130 TND. Les différentes rubriques se présentent ainsi :

DÉSIGNATION	NOTE	31/12/2014
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	11.1	4 439 735
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	11.2	- 2 449 637
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	11.3	- 2 396 229
VARIATION DE LA TRÉSORERIE		**- 406 130**

11.1 FLUX DE TRESORERIE AFFECTES A L'EXPLOITATION

Les flux affectés aux activités d'exploitation totalisant 4 439 735 TND s'analysent comme suit :

DÉSIGNATION	FLUX CONSOLIDÉS	RETRAITEMENT	SOMME DES FLUX
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	**2 910 750**	**- 732 474**	**2 178 276**
AMORT. ET PROV. NETS DE REPRISES	1 554 473	292 032	1 846 505
VARIATION DES STOCKS	-1 351 443	40 442	1 311 001
VARIATION DES CRÉANCES CLIENTS	- 105 541	1 716 435	1 610 894
VARIATION DES AUTRES ACTIFS	69 352	142 805	212 157
VARIATION DES COMPTES FOURNS & AUTRES DETTES	1 535 699	- 1 859 240	323 541
PLUS OU MOINS VALUE / CESSIONS	49 465	0	49 465
CHARGES FINANCIÈRES	210 634	0	210 634
Résorption subvention d'investissement	- 33 654	0	33 654
TOTAL	**4 839 735**	**- 400 000**	**4 439 735**

11.2 FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Les flux affectés aux activités d'investissement totalisant (2 449 637) TND s'analysent comme suit :

DÉSIGNATION	31/12/2015	31/12/2014	VARIATION
DÉCAIS./ACQ. D'IMMO. CORP. & INCORP.	- 2 371 301	-	- 2 371 301
ENCAI. PROV. CESS. D'IMMO. CORP & INCOR.	13 500	-	13 500
ENCAI PROV. CESS D'IMMO FINANC.	234 190	- 151 500	82 690
DÉCAI. PROV. L'ACQ. D'IMMO. FINANC.	- 554361	450 600	- 103 761
ENCAISSEMENT / D'AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES	60 112	-	60 112
Décaiss. Sur autres valeurs immobilisées	-130 877	-	-130 877
TOTAL	**- 2 748 737**	**299 100**	**- 2 449 637**

11.3 FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement totalisant (2 396 229) TND s'analysent comme suit :

DÉSIGNATION	FLUX CONSOLIDÉS	RETRAITEMENT	SOMME DES FLUX
VARIATION / CAPITAUX PROPRES	- 199 502		- 199 502
ENC/REMB. D'EMPRUNTS (CRÉDITS DE GESTION. CT)	- 641 889		- 641 889
DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS	- 1 786 659	400 000	- 1 386 659
AUGMENTATION DU CAPITAL	400 000	- 400 000	0
ENCAISSEMENTS EMPRUNTS MT	566 805		566 805
Rembour. d'emprunts mt	- 734 984		- 734 984
TOTAL	**- 2 396 229**	**0**	**- 2 396 229**

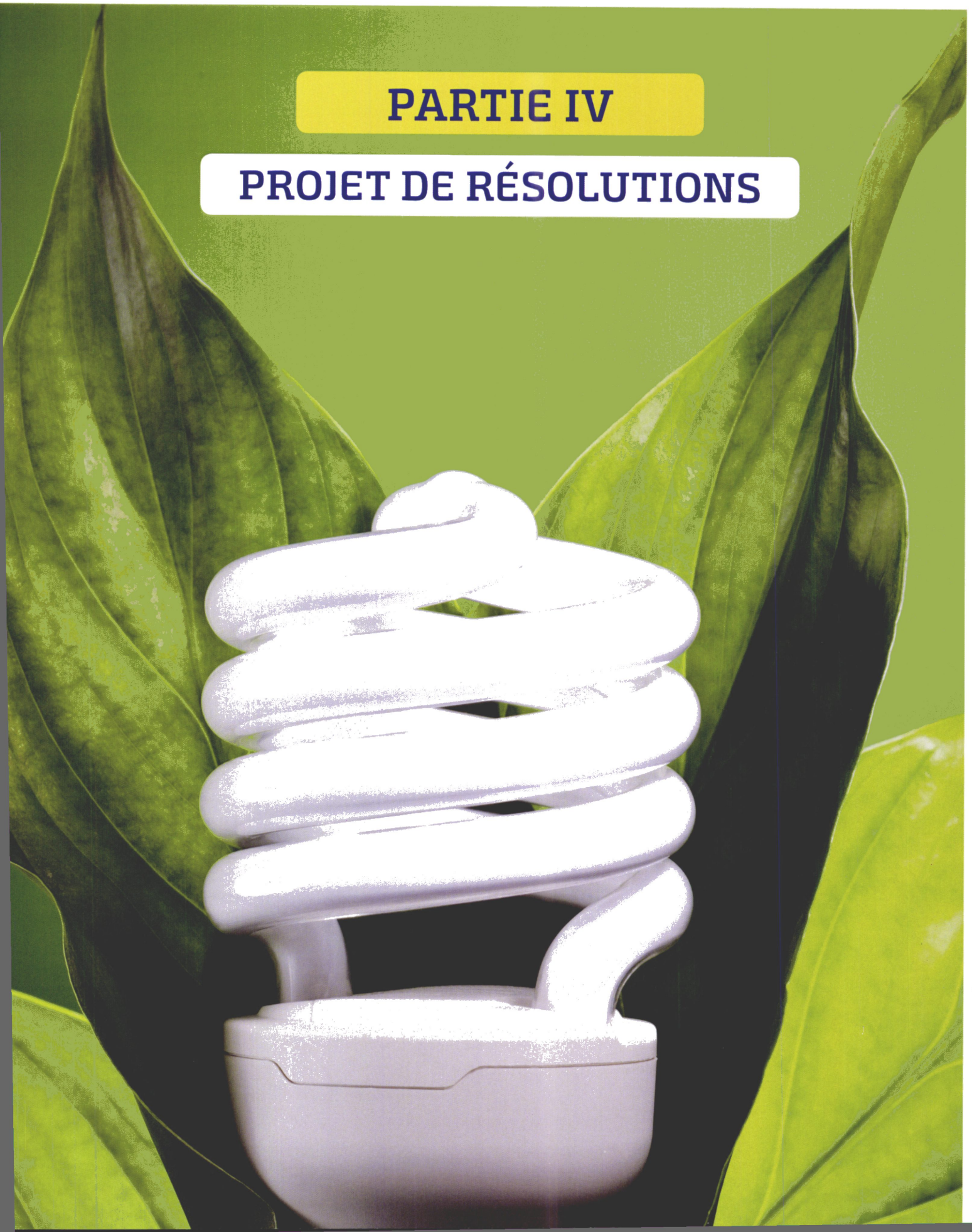

PARTIE IV

PROJET DE RÉSOLUTIONS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 02 JUIN 2016

PROJET DE RÉSOLUTIONS

PREMIÈRE RÉSOLUTION :

Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice clos le 31/12/2015, L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve, dans son intégralité, le dit rapport.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à ..... des présents.

DEUXIÈME RÉSOLUTION :

Après avoir examiné les états financiers arrêtés au 31/12/2015 et entendu lecture du rapport général du Commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire, approuve, les dits états dans leur intégralité (bilan, état de résultat, flux de trésorerie et notes aux états financiers).

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à ..... des présents.

TROISIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport spécial du Commissaire aux comptes établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales et approuve l'ensemble des conventions passées dans ce cadre.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à ..... des présents.

QUATRIÈME RÉSOLUTION :

Le poste résultats reportés, présente un solde de 2.007.595,040 dinars.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, sur proposition du conseil d'administration, d'affecter le résultat de l'exercice 2015 s'élevant à 2.130.080,110 dinars comme suit :

RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	2.130.080,110
RÉSULTATS REPORTÉS EX 2013	517.588,662
RÉSULTATS REPORTÉS EX 2014	1.490.006,378
TOTAL	**4.137.675,150**
RÉSERVE LÉGALE 5%	0,000
RÉSERVE SPÉCIALE DE RÉINVESTISSEMENT	250.000,000
SOLDE	**3.887.675,150**
DIVIDENDES À DISTRIBUER (0,120 DINAR /ACTION) À PRÉLEVER SUR :	
• LE REPORT À NOUVEAU DE L'EX 2013 (EN FRANCHISE DE LA RETENUE À LA SOURCE)	-505.440,000
• LE REPORT À NOUVEAU DE L'EX 2014 (SOUMIS À LA RETENUE À LA SOURCE)	-1.179.360,000
REPORT À NOUVEAU EX 2013 (NON SOUMIS À LA RETENUE À LA SOURCE)	**12.148,662**
REPORT À NOUVEAU EX 2014 - 2015 (SOUMIS À LA RETENUE À LA SOURCE)	**2.190.726,488**

Le dividende unitaire sera mis en paiement à raison de 0,120 Dinar par action soit un montant total de 1.684.800,000 Dinars, à prélever à hauteur de 505.440,000 Dinars sur le report à nouveau de l'exercice 2013, soit 0.036 Dinar par action, qui sera exonéré de la retenue à la source de 5% et le reliquat de 1.179.360,000 Dinars, sur le report à nouveau de l'exercice 2014 soit 0.084 Dinar par action et qui sera soumis à la retenue à la source de 5%.

Les dividendes seront mis en paiement à partir du ..../...../2016.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à ..... des présents.

CINQUIÈME RÉSOLUTION :

Après avoir entendu lecture du rapport d'activité du groupe SIAME de l'exercice clos le 31/12/2015, L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve, dans son intégralité, ledit rapport.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à ..... des présents.

SIXIÈME RÉSOLUTION :

Après avoir entendu lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes consolidés, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve, les états financiers consolidés de la société arrêtés au 31/12/2015 (bilan, état de résultat, flux de trésorerie et notes aux états financiers).

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à ..... des présents.

SEPTIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs de la société quitus entier, définitif, irrévocable et sans réserves, pour leur gestion au titre de l'exercice 2015.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à ..... des présents.

HUITIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux Administrateurs, un montant forfaitaire net de Trois Mille Dinars (3.000,000 Dinars), par administrateur, à titre de jetons de présence pour l'exercice 2015.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à ..... des présents.

NEUVIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat du cabinet « BDO Tunisie », société d'expertise comptable membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Adnen ZGHIDI, pour une période de 3 ans expirant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire, statuant sur les comptes de l'exercice 2018, en tant que Commissaire Aux Comptes de la SIAME, ainsi que de ses états financiers consolidés conformément à l'article 471 du code des sociétés commerciales.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à ..... des présents.

DIXIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des franchissements de seuil dans le capital de la Société et du déroulement de l'opération de rachat des actions propres.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à ..... des présents.

ONZIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, reconduit l'autorisation de racheter et de revendre les propres actions de la société et autorise expressément le Conseil d'Administration, à acheter et à revendre les actions propres de la société, et lui délègue, en conséquence les pouvoirs nécessaires à l'effet de fixer notamment les conditions d'achat et de vente des actions sur le marché, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée et en général accomplir toutes les formalités et les procédures nécessaires pour la bonne fin et la réussite de cette opération conformément à la réglementation en vigueur.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à ..... des présents.

DOUZIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire confie, autant que besoin, tous pouvoirs au représentant légal de la SIAME, pour accomplir toutes formalités d'enregistrement, de dépôt ou de publicité prescrits par la législation en vigueur concernant le procès verbal de la présente Assemblée.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à ..... des présents.